

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2406 - 12 septembre 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Leur mépris des pauvres
découle d'une politique**

**Hollande-Valls
gouvernement
pour les riches**

Ebola ^{p. 9}



**Un fléau
aggravé
par le
système
capitaliste**

PCF, Front de gauche

p. 16

Quelle alternative au PS ?

Leur société

- p. 4 ■ La démission de Thévenoud
- L'arrivée de l'avis d'impôt sur le revenu
- Valls : « Moi ou le FN »
- Front national : Le Pen fait ses offres de service
- p. 5 ■ Du CICE au Pacte de responsabilité
- 16 octobre : la manifestation appelée par la CGT
- p. 6 ■ Mise sur pieds de brigades antichômeurs à Pôle emploi
- p. 7 ■ Une rentrée scolaire chaotique
- Marseille : des parents d'élèves mobilisés
- p. 11 ■ Les ventes d'armes françaises dans le monde
- La baisse du taux de la BCE
- L'affaire Tapie (suite)
- p. 12 ■ Le patronat et les « seuils sociaux »
- La hausse du gaz et de l'électricité
- p. 13 ■ Sécurité sociale : les arrêts de travail dans le collimateur
- Mesures contre la petite enfance
- La revalorisation invisible des petites retraites
- La mesure sur le logement étudiant
- p. 16 ■ PCF et Front de gauche : l'impasse d'une politique
- Le maire FN de Hayange à l'œuvre

Dans le monde

- p. 8/9 ■ La coalition contre l'État islamique
- Libye : Le Drian parle d'intervention
- États-Unis : des candidats ouvriers dans le Michigan
- New-York : les employés de fast-foods en grève
- p. 10 ■ L'épidémie du virus Ebola en Afrique
- Dengue : les profits du secteur pharmaceutique

Dans les entreprises

- p. 14 ■ Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris
- Hôpital de Morlaix
- Monoprix - Colombes (92)
- GTOI (Ile de la Réunion)
- p. 15 ■ Toyota - Onnaing (Nord)
- Petitjean - Saint-André-les-Vergers (Aube)
- SNCF - Nantes
- La Poste - Colombelles (Calvados)

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

MULHOUSE

Dimanche 21 septembre à partir de 11 h 30
au Lerchenberg, 11, rue du Cercle à Mulhouse-Dornach

LYON

Samedi 27 septembre à partir de 17 h
Dimanche 28 septembre à partir de 11 h 30
Espace Mosaïque, 47, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux) à Saint-Priest

TOULOUSE

Samedi 27 septembre à partir de 18 h
Dimanche 28 septembre de 11 h à 19 h
Hall 8 du Parc des Expositions (face au Stadium)

RENNES

Samedi 27 septembre à partir de 15 h
Centre social Carrefour-18 - 7, rue d'Espagne

TOURS

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30
Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps



ORLÉANS

Samedi 4 octobre à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies, ZA des Bicharderies à Fleury-les-Aubray

LILLE

Samedi 4 octobre à partir de 15 h
Espace Concorde - Quartier de la Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq
 à 19 h, allocution de Jean-Pierre MERCIER, porte-parole de Lutte Ouvrière

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal septembre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | Lutte de Classe |
|---|----------------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Un mépris de classe

que la bourgeoisie et ses politiciens paieront

Personne n'a les moyens de savoir si Hollande a exprimé son mépris pour les plus pauvres aussi cyniquement que Valérie Trierweiler le relate. Que « les sans-dents », cette formule abjecte, soit de lui ou pas n'est pas le problème.

De toute façon, son mépris pour les travailleurs est inscrit dans sa politique. Et quand, pour se défendre, Hollande affirme que « la raison d'être de sa vie » est « de servir les plus pauvres », il se moque du monde.

Depuis 2008, ce sont les travailleurs et eux seuls, qui payent les conséquences de la crise. Les uns ont été licenciés quand d'autres ont dû travailler plus pour gagner moins. Nombre de retraités se sont retrouvés pris à la gorge par les hausses d'impôts. Alors que la bourgeoisie continuait de se verser de confortables dividendes, l'ensemble du monde du travail s'est appauvri.

Arrivé au pouvoir, Hollande n'a pas levé le petit doigt pour y remédier. Les trois millions de chômeurs, les ouvriers dans l'impossibilité de boucler leurs fins de mois ont été priés... d'attendre et de se débrouiller.

Des mesures d'urgence, il y en a eu : des dizaines de milliards ont été débloqués, des exonérations ont été accordées, des lois ont été changées. À chaque fois pour aider les banques et le patronat au détriment des travailleurs.

Dans le bras de fer qui a opposé les sidérurgistes de Florange au milliardaire Mittal, dans la grève des ouvriers de Peugeot d'Aulnay-sous-Bois contre la fermeture de leur usine, lorsque les cheminots se sont battus pour préserver leurs conditions de travail, dans toutes ces occasions, Hollande a fait la preuve qu'il était un serviteur indéfectible de la cause patronale contre les ouvriers.

De même quand il a prolongé la durée de cotisation pour une retraite pleine. Comme lorsqu'il a donné avec l'ANI un blanc-seing permanent au patronat pour licencier, aggraver la flexibilité et bloquer les salaires. Alors, prétendre qu'il est au service des plus pauvres est une farce !

Mais Hollande n'a pas l'exclusivité du mépris social. L'arrogance vis-à-vis des ouvriers et des chômeurs est même la chose la mieux partagée par ceux qui se relayent au pouvoir.

Rebsamen, le ministre du Travail, vient tout juste de s'illustrer en demandant des contrôles renforcés contre les chômeurs. C'est une insulte à tous les travailleurs

licenciés et condamnés au chômage. Une insulte aux chômeurs qui s'usent à chercher du travail et désespèrent de ne pas en trouver.

Et que dire du dernier jeune loup, débarqué de son poste de secrétaire d'État parce qu'il avait « négligé » de faire sa déclaration et de payer ses impôts trois années de suite ? C'est ce genre de ministre et de député qui nous expliquera qu'il faut renforcer le contrôle des chômeurs.

Quant à la droite, en matière de mépris social, elle n'a rien à envier à la gauche. L'arrogance a été la marque de fabrique de la politique de Sarkozy, le « président des riches ». Et on la retrouve aussi chez les Copé, Guaino, Fillon ou Juppé, jamais gênés de justifier les salaires et les dividendes exorbitants d'une minorité et toujours prompts à considérer que les ouvriers sont bien payés pour ce qu'ils font et n'ont que ce qu'ils méritent.

Pour tous ces Messieurs, la valeur d'un homme se mesure à l'épaisseur de son portefeuille et de son carnet d'adresses. Le monde qu'ils admirent et qui les attire, quand ils n'en sont pas issus, est celui de la bourgeoisie, celui des hôtels particuliers, des jets privés, de l'argent qui coule à flots.

Et les dirigeants du FN, à commencer par la famille Le Pen, ne font pas exception. Bien sûr Marine Le Pen, héritière de la fortune de son père, prétend parler au nom des « petits ». Mais ils ne l'intéressent que dans la mesure où ils peuvent la porter au pouvoir, comme n'importe quel politicien arriviste.

Dans notre société, l'arrogance sociale va de pair avec le pouvoir. Elle est à l'image du mépris des riches vis-à-vis des pauvres qu'ils considèrent comme des ratés parce qu'ils ne se sont pas achetés de Rolex à 50 ans !

Elle est à l'image de l'exploitation et du mépris patronal subis au quotidien par les travailleurs. À l'image d'une société qui vénère les plus riches et leur accorde tous les droits, quand les travailleurs n'ont que celui de trimer et de se taire.

Les travailleurs n'ont aucune considération, aucune mesure favorable à attendre de dirigeants politiques qui font le choix de gouverner au service d'un ordre social aussi injuste et inégalitaire. Et cela va du PS jusqu'au FN. Mais, tôt ou tard, ce mépris de classe se retournera contre la bourgeoisie et ses valets politiques.

Cercle Léon Trotsky

Guerre de 1914-1918:

La classe ouvrière livrée
à ses bourreaux par la trahison
des directions du mouvement ouvrier

**Vendredi 19 septembre 2014
à 20 h 30**

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris V^e - Métro Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 3 euros



• Impôts

La douche froide

Les avis d'imposition sur le revenu sont arrivés, il faut maintenant payer le troisième tiers avant le 15 septembre. Pour nombre de foyers, notamment de retraités, c'est le coup de massue.

Les exemples fourmillent de ceux et celles qui, alors que leurs revenus sont restés stables, voient leur impôt flamber. Tel couple de retraités payait 400 euros en 2012 et son impôt s'élève désormais à 900 euros, telle autre femme seule qui n'était pas imposable le devient... De l'aveu des agents du fisc, les files d'attente s'allongent devant les bureaux du Trésor Public pour des réclamations, des demandes d'échelonnement, voire pour signifier une impossibilité de paiement.

Valls et son gouvernement se glorifiaient de faire « sortir » cette année près de deux millions de ménages du rang des imposables. Sauf qu'il s'agit là de ménages qui étaient « entrés » dans l'impôt ces dernières années, non pas parce que leurs revenus avaient augmenté mais parce que le calcul de l'impôt sur un même revenu, avait été modifié. Ainsi, à la suite du gel des barèmes mis en place par Sarkozy en 2011 et conservé par Hollande le « socialiste », 1,8 million de ménages pauvres étaient devenus imposables ces deux dernières années. Ce serait la moindre des choses qu'ils ne le soient plus.

Aujourd'hui, d'autres ménages, par centaines de milliers, « entrent » dans l'impôt et d'autres encore voient la facture augmenter, parce que ce gouvernement a décidé de rendre impossibles les heures supplémentaires, la part employeur des complémentaires-santé et les majorations de pension de retraite. Et aussi parce qu'il a jugé bon de maintenir le processus de suppression de la demi-part fiscale dont bénéficiaient les parents isolés, les veuves et les veufs ayant eu un enfant.

Dépouiller les plus pauvres pour enrichir les plus riches, c'est une constante pour ce gouvernement.

Sophie GARGAN

• Politicien

Un secrétaire d'État rigoureux avec les impôts... des autres

À peine nommé, le nouveau gouvernement Valls a été plongé dans un nouveau scandale financier et contraint d'opérer un mini-remaniement, en renvoyant le secrétaire d'État au Commerce extérieur Thomas Thévenoud. Ce dernier aurait en effet omis de déclarer ses impôts en 2013 et les avait déclarés en retard en 2012 et en 2014.

Thévenoud a donc dû régulariser sa situation en payant – excusez du peu – 12953 euros de pénalités. Cela fait désordre, surtout après l'affaire Cahuzac et d'autant que, cerise sur le gâteau, ce « contribuable exemplaire » était chargé d'enquêter sur l'évasion fiscale du même Cahuzac. Il était même

vice-président de la commission chargée de la fraude fiscale. Quelques semaines avant, il n'avait pas de mots assez durs pour les stars du rock ou les footballeurs qui pratiquaient l'évasion fiscale! Mais ne dit-on pas qu'il faut un voleur pour attraper un voleur?

Le secrétaire d'État se

défend d'avoir voulu frauder le fisc. Il ne serait pas malhonnête, mais négligent. Et d'expliquer sans honte qu'il s'est « laissé déborder par [son] engagement public » en ajoutant « Au fond, ma rigueur dans la vie publique n'a eu d'égale que ma négligence dans la gestion privée. » On apprend même maintenant qu'il n'aurait pas payé ses loyers et serait atteint de « phobie administrative »!

Quel salarié aujourd'hui peut vraiment oublier de déclarer ses impôts? En cas de retard, le fisc le rattrape très vite et cela

fait mal au point qu'il ne peut oublier deux fois de suite. Mais pour les bourgeois et ceux qui en sont proches, il n'en va pas de même, tant ils sont convaincus que les lois qu'ils votent ne les concernent pas plus qu'elles ne concernent les patrons. Le PS fait mine de se scandaliser de cette affaire et a obtenu que Thévenoud quitte ses rangs. Mais il reste député et gardera son utilité, en pouvant continuer à voter les mesures antiouvrières du gouvernement.

Aline URBAIN

• Le chantage de Valls

« C'est moi ou le FN »

« L'extrême droite est aux portes du pouvoir » s'est empressé de déclarer Valls sur la base d'un sondage donnant Marine Le Pen en tête au premier tour de la présidentielle de 2017. À la veille du vote de confiance à l'Assemblée, Valls veut faire pression sur les frondeurs du Parti socialiste sur le thème « l'heure est grave, il faut se serrer les coudes ».

C'est aussi le début d'une campagne à plus long terme visant l'électorat socialiste. Faute de pouvoir le convaincre

par les résultats de sa politique, Valls se positionne devant ses électeurs en rempart contre le FN. Et on peut prévoir que plus on se rapprochera de la présidentielle, plus le chantage pour ne pas critiquer et diviser « la gauche » sera pressant. C'est un piège dangereux.

Il n'est pas trop tard pour combattre la popularité croissante du Front national au sein de la classe ouvrière. Mais on ne peut le faire sans combattre la politique du gouvernement. L'influence du FN dans les

classes populaires est un des pires produits de la politique du PS. Il est le fruit de sa politique propatronale, le fruit d'une suite de trahisons qui, de Mitterrand à Jospin et à Hollande, ont désorienté la classe ouvrière et discrédité toute perspective de changement de société.

À l'opposé du FN, il faut avancer une politique de classe, celle de la défense des intérêts des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. Il faut faire renaître une véritable

opposition ouvrière, seule capable de contester la politique propatronale défendue par tous les partis, du PS au FN. Le problème n'est pas seulement de changer de gouvernement, de président de la République voire même d'institutions, mais de changer les bases de la société, de mettre fin à ce système d'exploitation, dont Le Pen n'est finalement qu'un sinistre produit.

Lila VERMER

• Front national

Marine Le Pen fait ses offres de services

Marine Le Pen répète à satiété qu'elle est prête pour le pouvoir et qu'elle se verrait bien Premier ministre de Hollande. Ce simple fait confirme que le Front national, loin d'être un parti « antisystème » comme il le proclame, piaffe d'impatience pour gérer les affaires de la bourgeoisie.

La dirigeante du FN se vante, si elle était Premier ministre, d'obliger Hollande à se soumettre ou à se démettre. En revanche, elle ne promet pas - et pour cause - d'imposer la même chose à ceux qui pillent le budget de l'État, licencient et font suer le profit aux travailleurs qui continuent à avoir un emploi. Ce n'est pas

du tout son objectif: au contraire, avec Le Pen au gouvernement, le grand capital resterait à l'abri, tandis que le radicalisme du FN s'exercerait contre les travailleurs immigrés, avec ou sans papiers. Il s'en prendrait aussi à ceux – toutes origines confondues – qui ont des opinions de gauche ou osent encore se syndiquer.

Marine Le Pen parle de « rendre le pouvoir au peuple ». C'est une parole creuse, de la même eau que celles utilisées par la droite et par la gauche avant les élections, et Le Pen, elle, est en campagne. Mais elle est aussi peu crédible que Hollande quand il jure, la main sur le cœur, « servir les plus pauvres ».

Le FN a eu droit jusqu'à présent à une petite mangeoire, celle des municipalités où il a emporté la mairie. Mais il ne s'agit que de petites villes, qui permettent tout de même d'entrer en relations d'affaires avec des patrons du BTP par exemple ou avec la succursale régionale des banques. Mais par rapport à ce qu'offrirait au FN un poste de Premier ministre, ce ne sont encore que des peccadilles. Si Le Pen veut que « le peuple » lui donne le pouvoir, c'est pour partager les mêmes avantages que les autres partis bourgeois.

Jean SANDAY

• Au sommaire de Lutte de classe n° 161 (juillet-août 2014)

- L'impérieuse nécessité d'un parti représentant les intérêts politiques de la classe ouvrière
- L'économie capitaliste en route vers la prochaine crise financière
- Automobile: L'offensive patronale et les intérêts des travailleurs
- Allemagne: La première économie du continent serait-elle responsable de la crise?
- Irak: Une guerre civile produit de décennies de manœuvres impérialistes
- Afrique du Sud: Après les élections du 7 mai: discrédit de l'ANC et combativité ouvrière
- Côte d'Ivoire: Pendant que le pouvoir parle de stabilité politique et de reprise économique, où en est la situation des classes populaires?
- États-Unis: Henry Ford: génie industriel et exploitateur féroce
- Annexe: Résultats des élections européennes en France



Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

• Du CICE au Pacte de responsabilité

Sapin veut nous faire croire au Père Noël

Michel Sapin, ministre des Finances, après avoir donné des « preuves d'amour » aux patrons du Medef à leur université d'été, a entamé un tour de France pour vanter le CICE, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Il a commencé par venir à Feyzin, vendredi 5 septembre, ville dont le maire, Yves Blein, est aussi le député PS de la 14^e circonscription du Rhône et rapporteur de la mission d'information parlementaire sur le CICE. Dans une interview au *Progrès*, quelques jours auparavant, celui-ci vantait les mérites du CICE, disant qu'il allait « aider les entreprises à retrouver leur compétitivité, pour investir et créer de l'emploi ».

Il ne peut pourtant pas ignorer que, dans sa circonscription, Renault Trucks,

dont l'une des usines est située à Vénissieux-Saint-Priest, supprime 1 300 emplois en France tout en touchant 8,2 millions d'euros de CICE.

Quant au groupe Total, qui exploite une raffinerie à Feyzin même, et qui est toujours le champion des bénéfices du CAC 40, il a prévu de diminuer ses capacités de raffinage en France. Cela entraînera inévitablement des pertes d'emplois, alors qu'il a touché 20 millions d'euros en 2013 au titre du CICE, et touchera encore

plus en 2014.

Mais Yves Blein affirme que les 20 milliards versés par l'État au titre du CICE serviront à investir et créer des emplois et non à augmenter les bénéfices des entreprises du CAC 40 ni à remplir les poches des actionnaires ! Et si le gouvernement prévoit que deux entreprises sur trois devraient en bénéficier, ce sont pourtant les plus importantes qui devraient toucher le plus puisque son montant est lié à la masse salariale.

Aussi Michel Sapin s'est bien gardé de rendre visite à ces deux grands groupes mauvais élèves. Il est allé visiter, à Feyzin, la société Broc Service Frais, une PME de 165 personnes, qui

a touché 160 000 euros de CICE en 2013 et en attend 200 000 pour 2014. L'entreprise aurait, suite à la perte d'un gros client, licencié neuf personnes. Mais grâce au CICE, elle aurait investi et réembauché dix

personnes. Cela fait quand même un peu cher, pour l'État, l'emploi créé !

Sapin et Blein devront trouver des exemples plus probants pour faire croire à leur conte de fée !

Correspondant LO

Message patronal reçu cinq sur cinq

Vendredi 5 septembre, le ministre des Finances, Michel Sapin, a déclaré que le CICE « n'était pas une aide conditionnée par telle création d'emploi ou tel type d'investissement ». À défaut de créer des emplois, il pourrait « éviter d'en détruire et sauver

l'entreprise » mais comme il vient d'être versé, Sapin a ajouté : « On ne sait pas à quoi dans chaque entreprise il peut être utilisé. »

Mais si, on sait : à arroser les actionnaires.

S.M.

Les caisses publiques grandes ouvertes pour le patronat

Le ministre du Travail, François Rebsamen, a commencé le 10 septembre à consulter les organisations syndicales et patronales des 50 principales branches professionnelles. Il s'agissait de faire le point sur l'application du Pacte de responsabilité et de ses 40 milliards d'exonérations de cotisations sociales patronales d'ici à 2017, ainsi que sur l'effet du Crédit impôt compétitivité emploi, le CICE. Cette année, celui-ci a

donné huit milliards au patronat, sous forme d'exonérations d'impôts ou de versements de chèques par le fisc.

Le bilan est vite fait : le patronat est le grand gagnant, sans avoir offert aucune contrepartie.

Le Syndicat national des banques (SNB-CGC) a mené, dans une vingtaine de banques, une enquête sur l'utilisation de 140 millions de crédits d'impôts compétitivité qu'elles ont touchés.

Cet argent a été utilisé pour une dizaine de motifs, de la création de sites Internet à la rénovation d'agences... mais en rien pour les embauches.

Les entreprises qui bénéficient le plus du CICE sont celles qui emploient des salariés à basse rémunération puisque ce cadeau est calculé sur la masse salariale des salaires inférieurs à 2,5 fois le smic. Ainsi La Poste a pu encaisser 297 millions alors qu'elle supprime des milliers

d'emplois !

Les entreprises du BTP et de la grande distribution vont ainsi être bien arrosées : Eiffage touchera entre 70 et 90 millions, Vinci entre 110 et 190 millions. Carrefour et Casino, dont 90 % des 200 000 salariés sont payés en dessous de 2,5 smic, vont aussi encaisser des centaines de millions, une récompense pour leur politique de bas salaires et de travail à temps partiel !

Selon le magazine de la grande distribution Linéaires, le président du distributeur Système U, groupe qui vient de toucher 40 millions, a tenu les propos suivants : « Nous n'avons rien demandé et l'État n'exige pas de réciprocité sur l'emploi. Imaginer que le CICE finance directement des créations de postes, c'est du rêve. »

Que le gouvernement se le tienne pour dit !

Louis BASTILLE

• 16 octobre

La CGT appelle à manifester... pour quels objectifs ?

Thierry Lepaon, secrétaire de la CGT, vient d'annoncer une journée de mobilisation le 16 octobre pour s'opposer à la loi de financement de la Sécurité sociale, dont la discussion commencera au Parlement ce jour-là. Bien des militants ouvriers et des travailleurs auront à cœur de descendre dans la rue pour dire leur colère contre le gouvernement Hollande-Valls. Malgré cela, la proposition de la CGT n'a absolument rien à voir avec la mobilisation qui serait nécessaire dans la perspective de faire reculer aussi bien le gouvernement que le patronat.

Depuis son élection, il y a plus de deux ans, la politique de Hollande est on ne peut plus clairement au service des plus riches. Des lois pour favoriser les licenciements au pacte de responsabilité et à ses milliards de cadeaux au patronat, toutes ses mesures aboutissent à enfoncer les travailleurs dans la misère, afin d'assurer les profits de la bande de parasites qui dominant la société.

Pour mettre un coup d'arrêt

à ces reculs permanents, à la catastrophe du chômage, à la pauvreté qui monte, il n'y a pas d'autre solution qu'une réaction collective et massive du monde du travail. Bien sûr, aucun militant, aucun syndicat ne peut déclencher par sa seule volonté cette contre-offensive ouvrière indispensable car elle dépend aussi du moral des travailleurs, de leur confiance dans leurs propres forces. En revanche, il est de la

responsabilité de chaque militant d'œuvrer dans ce sens en armant politiquement les travailleurs.

Quand Lepaon, dans une lettre adressée au ministre du Travail Sapin, réclame des « engagements d'un tout autre niveau », on peut supposer que lui-même ne croit pas à ces boniments. Mais il continue à semer l'illusion que le gouvernement

pourrait mener une autre politique. Quand la CGT écrit dans un communiqué de presse à propos de la présence de Valls à l'université d'été du Medef, que celui-ci entretient « la confusion des genres entre l'État et le Medef », la direction de ce syndicat fait encore mine de ne pas savoir que ce gouvernement est en fait entièrement au service du patronat.

Au lieu de dénoncer le gouvernement Hollande comme le bras du patronat, la CGT par la voix de Lepaon continue à entonner le refrain frelaté d'une autre politique de gauche ! Elle tourne le dos à ce qui serait le rôle d'une véritable direction ouvrière, dire la vérité sur ce gouvernement pour préparer la riposte.

Marion AJAR

La désillusion de Laurent Berger

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, est mécontent : avec seulement deux accords de branche sur 50, les patrons ne se sont pas engagés assez vite sur des contreparties au pacte de responsabilité. Il attend du gouvernement

« un discours extrêmement virulent » à leur égard. « Il faudra faire le bilan de la loyauté du patronat » et, en fonction de cela, « décider au printemps prochain si en 2016 et 2017 des aides sont allouées ou pas. »

Et il ajoute : « J'attends du

patronat qu'il fasse sa part du boulot. Moi j'ai fait la mienne. »

Ça, on n'en doute pas. Mais le patronat est ingrat, même envers les adeptes loyaux des accords à tout prix.

S.M.

• Pôle emploi

Le gouvernement cherche des flics anti-chômeurs

La déclaration du ministre du Travail, Rebsamen, favorable à des contrôles et des sanctions accrues contre les chômeurs est à l'usage d'une opinion publique réactionnaire, à commencer par un certain nombre de patrons petits et grands pour lesquels les travailleurs, qu'ils soient en activité ou au chômage, coûtent toujours trop cher. Mais ce n'est pas qu'un discours imbécile. Il est destiné à préparer de nouvelles attaques contre les chômeurs.

Les contrôles et les sanctions contre les chômeurs existent déjà : « *La première absence à un entretien "coûte" deux mois de radiation et de suppression d'allocations.* » De plus, « *utiliser les entretiens téléphoniques a conduit à légaliser les mêmes sanctions que*

celles prévues en cas d'absence aux entretiens physiques », note le médiateur de Pôle emploi dans son rapport de mars 2014.

Sous Sarkozy, le nombre de radiations avait doublé, passant de 20 000 à 40 000 par mois en moyenne, un chiffre

qui est en train d'être dépassé. Il est question aussi de radier davantage les chômeurs qui refusent une deuxième offre d'emploi prétendument « *raisonnable* », une possibilité ouverte par Fillon en 2008 alors qu'il était Premier ministre de Sarkozy. Au bout de six mois de chômage, un demandeur d'emploi devrait accepter un emploi avec un salaire réduit de 20 % par rapport à son ancien salaire et, au bout d'un an, un salaire tout juste supérieur à son allocation-chômage !

Les conseillers de Pôle emploi doivent recevoir les

demandeurs de façon de plus en plus expéditive, au risque de les décevoir et de provoquer l'énervement, voire le désespoir ou la violence qui éclate, alors même que les patrons refusent d'embaucher, licencient, ou n'offrent que des petits boulots payés au lance-pierre et souvent à temps partiel. Et il faudrait en plus menacer les chômeurs de leur couper les vivres, voire passer de la menace à l'exécution ?

Bien des travailleurs de Pôle emploi, sans forcément le clamer sur les toits, refusent de se transformer en

flics anti-chômeurs. Pôle emploi a donc sélectionné parmi ses employés des brigades spécialisées dans ce sale boulot. Elles ont été créées discrètement depuis plus d'un an dans quatre régions tests, et il est maintenant question de les généraliser.

En 2005, le PS critiquait le gouvernement Sarkozy en déclarant « *Le gouvernement confirme que pour lui, la lutte contre le chômage est d'abord une lutte contre les chômeurs.* » Cela aussi s'applique tout à fait au gouvernement socialiste d'aujourd'hui.

Jean SANDAY

• Pôle emploi – Lyon

Les manifestants font annuler une radiation

Vendredi 5 septembre, quelques membres du Collectif unitaire 69 et de l'association Recours radiation ont accompagné une mère de famille menacée de radiation à l'agence Pôle emploi dont elle dépend... qui était fermée pour cause d'inauguration. On lui reprochait une

« recherche d'emploi insuffisante » alors qu'elle vient de trouver un poste d'employée de vie scolaire de 20 heures en septembre, dans le cadre des contrats uniques d'insertion, qui l'obligent à rester inscrite à Pôle emploi.

La détermination des manifestants leur a permis

d'être reçus et de dire leur colère après les déclarations du ministre Rebsamen, qui a récemment stigmatisé les chômeurs en disant qu'il fallait davantage les contrôler. Comme s'il ne savait pas que des centaines de milliers d'entre eux cherchent désespérément du travail sans en

trouver ! Et comme si le fait de leur demander constamment de se justifier allait créer les millions d'emplois qui n'existent pas.

Enfin, l'action des manifestants a été payante : ils ont obtenu la levée de la radiation.

Correspondant LO

Mais où sont les emplois vacants ?

À défaut de lutter contre le chômage, le gouvernement s'en prend aux chômeurs qui ne voudraient paraître pas accepter les emplois existants : « 350 000 offres d'emploi ne trouvent pas preneur, c'est insupportable », a dit le ministre du Travail François Rebsamen. Il se situe dans la droite ligne de la campagne anti-chômeurs menée par Sarkozy qui, lui, avançait 500 000 emplois non pourvus. Mais d'où ces chiffres sortent-ils et où sont ces fameux emplois ?

En fait, les seules études sur ce sujet portent sur les emplois disponibles à un moment donné, et nombre d'entre eux sont rapidement pourvus, que ce soit par des chômeurs ou, la plupart du temps, par des salariés quittant leur travail pour un autre. Les seuls secteurs qui recrutent encore de façon permanente, bien que cela ne soit pas par centaines de milliers, sont l'hôtellerie-restauration, le bâtiment ou les services à la personne, c'est-à-dire des métiers peu qualifiés, pénibles ou avec des horaires contraignants, mal payés, bien souvent saisonniers ou avec des contrats à durée limitée. À l'autre bout de l'échelle, les offres portent sur des emplois très qualifiés

ou très pointus ne concernant qu'une petite minorité de travailleurs.

Mais surtout, de quelle nature sont ces fameuses « offres d'emploi » ? « *Deux heures de ménage par semaine, c'est une offre d'emploi* », rappelle un responsable du Collectif des chômeurs et précaires. Tout chômeur qui les consulte dans sa région peut ainsi citer des centaines d'exemples de ces offres qui ne valent rien, telles que : « *Deux jours de travail à 40 km de son domicile, payés 50 euros par jour* », d'où il faut déduire les frais de transport, ou « *Bac + 5 payé au smic* » ! Et selon l'enquête Besoin de main-d'œuvre de Pôle emploi de 2014, la moitié seulement des offres proposent des emplois durables – et encore,

dans « *durables* », Pôle emploi compte les postes en CDD ou les missions d'intérim de six mois...

C'est cela, la réalité des offres d'emploi, que Rebsamen connaît très bien. Ses propos sont d'autant plus crasseux qu'ils visent à culpabiliser les chômeurs en les présentant comme responsables de leur sort, et à les faire apparaître aux yeux de l'opinion comme des paresseux qui choisissent d'être assistés. À plus long terme, cette campagne a pour objectif de faire accepter par les chômeurs n'importe quel emploi à n'importe quel salaire, y compris par la contrainte, sous la menace de perdre leurs droits aux indemnités de chômage.

Quant au nombre de 350 000, c'est exactement celui des nouveaux chômeurs que ce système, défendu par Rebsamen et consorts, secrète chaque année, à raison d'un millier par jour en moyenne.

Marianne LAMIRAL



Devant le Pôle emploi de Lyon.

La publicité trompeuse du Medef

Même si le Medef peut remercier le gouvernement de le soutenir en fustigeant les chômeurs, cela ne l'empêche pas, de son côté, de mener sa propre campagne sur des emplois qui seraient en attente de candidats.

Chaque jour ou presque, à la télévision et à la radio, un spot nous présente des travailleurs heureux qui ont réussi sans difficulté à obtenir un emploi, souvent correctement payé. On y voit même des salariés qui étaient peu qualifiés au

départ décrocher un travail en CDI grâce, entre autres, à une formation donnée dans leur entreprise.

On pourrait se croire dans un monde de Bisounours si les chiffres d'emplois disponibles n'étaient pas donnés : les embauches vont de quelques dizaines à quelques milliers – au mieux – par an. À ce rythme-là, même si le Medef multiplie les exemples, les cinq millions de chômeurs recensés ne sont pas près de trouver un emploi.

M.L.

• Seine-Saint-Denis

Une rentrée scolaire encore chaotique

Comme chaque année, la rentrée scolaire s'effectue avec des moyens insuffisants. Dans la Seine-Saint-Denis, qui connaît une poussée démographique, rien n'a été fait pour accueillir les nouveaux élèves. Contrairement aux promesses de Hollande, les postes supprimés par le gouvernement Sarkozy n'ont pas été rétablis, et la situation se détériore à tous les niveaux.

Dans les écoles maternelles et élémentaires, on attendait 2 370 élèves supplémentaires, il aurait fallu ouvrir 95 classes en primaire, le rectorat n'en a ouvert que 60. Les effectifs sont passés à 27, voire 28 élèves par classe, et le jour de la rentrée il manquait 38 professeurs.

À La Courneuve, des enfants n'ont pas été acceptés en maternelle faute de place. Le rectorat répond aux parents que l'école n'est obligatoire qu'à partir de six ans. Pourtant c'est bien dans ces quartiers populaires, où une bonne partie des parents ne parlent pas bien français, qu'il est essentiel de scolariser très tôt les enfants!

Pour faire mine de pallier le manque d'enseignants, le rectorat s'apprête à recruter en

contrats précaires. Il est évident que cela ne suffira même pas pour remplacer les enseignants manquants. Les parents n'ont pas fini de compter le nombre de jours sans école de leurs enfants. Ils ont manifesté dès la première semaine à Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois ou La Courneuve pour obtenir des ouvertures de classes. 33 classes ont été créées, mais cela ne fait pas le compte. Beaucoup sont encore surchargées et le rectorat prétend ne pouvoir faire mieux!

Dans les collèges, on attend 1 060 élèves de plus. L'ouverture de cinq collèges ne suffira pas, d'autant que le nombre de professeurs recrutés n'a pas suivi. Le rectorat fait de plus en plus appel aux contractuels, moins bien



Dans une école de Saint-Denis.

payés et souvent nommés au dernier moment, quand il ne fait pas pression sur les autres professeurs pour qu'ils acceptent des heures supplémentaires.

Dans les lycées aussi, on pousse les murs. Malgré les 18 classes de seconde ouvertes, il restait encore 1 000 élèves

sans place en juin dernier. De jeunes élèves sont obligés de quitter le département, voire l'académie, pour trouver l'option ou la filière de leur choix. Beaucoup, venant du privé, se voient refuser leur entrée dans des établissements publics. Le Snes, principal syndicat enseignant, déclare que le rectorat

compte sur « l'évaporation des élèves » qui renonceront à poursuivre leurs études.

Comme dans d'autres départements populaires, le gouvernement sacrifie l'éducation des enfants, préférant consacrer l'argent de l'État à financer le patronat.

Aline URBAIN

• Marseille

Contre le maire, les parents d'élèves mobilisés

Vendredi 5 septembre, plusieurs centaines de parents d'élèves ont manifesté à partir de midi avec leurs enfants devant la mairie centrale de Marseille, sur le Vieux-Port. D'autres ont organisé des garderies dans les écoles. Car l'école s'arrêtait ce jour-là... à 11 h 30, ou 13 h 30 pour les enfants mangeant à la cantine si les cantinières n'étaient pas en grève.

L'application de la réforme des rythmes scolaires a mis le feu aux poudres. Jean-Claude Gaudin, maire UMP de Marseille, jouant à l'opposant de la première heure à la loi, a décidé de regrouper sur la seule après-midi du vendredi les activités périscolaires, prévues au départ pour alléger chaque journée des écoliers. Après avoir polémique pendant un an avec le gouvernement et le ministère, il a cru bon de se poser en victime, en annonçant la veille de la rentrée scolaire, que les ateliers du vendredi après-midi ne pouvaient pas fonctionner, la mairie « n'ayant pas eu le temps » de recruter les milliers d'animateurs qualifiés nécessaires.

Le maire prétend aussi que cette réforme coûte trop cher. C'est vrai que les 7 millions d'euros d'aides de l'État, pour cette année seulement, ne compensent pas le coût des activités, estimé selon lui à 22 millions d'euros. Mais la mairie a su trouver l'argent pour financer le colossal chantier du Stade

Vélodrome. Un rapport de la chambre régionale des comptes avait même dénoncé en 2013 un gaspillage de 93 millions d'euros sur ce chantier, pour le plus grand profit des Bouygues et consorts. Quant au recrutement des animateurs, qui peut croire que c'est un problème dans une ville qui compte des dizaines de milliers de chômeurs!

Devant l'incurie de la mairie, les parents se sont fait entendre haut et fort toute la semaine à commencer par le jour même de la rentrée, le 2 septembre. Gaudin avait pris soin pourtant d'apparaître dans une école d'un quartier privilégié, dans le 7^e arrondissement de Marseille, suivi d'une nuée de journalistes. Du coup, les télévisions ont filmé en direct les parents qui l'interpellaient, et sa réponse méprisante à un père disant que la moitié de son salaire allait passer dans la garderie: « Occupez-vous de vos enfants! »

Le mécontentement des

parents, confrontés abruptement au casse-tête de la garde d'enfants du vendredi, en plus du mercredi, est unanime sur toute la ville. Il rejoint celui des cantinières, dont les tâches ne cessent de s'alourdir, puisqu'elles ont maintenant la charge de remettre les enfants à leurs parents après le repas. Bien que le syndicat majoritaire FO, proche du maire, n'y appelle pas, elles ont été nombreuses à se mettre en grève à l'appel de la CGT et de l'UNSA et 189 cantines sur 255 n'ont pu fonctionner le vendredi 5 septembre!

Dans cette première manifestation, on pouvait lire sur les pancartes ou entendre: « Gaudin, radin », « Gaudin, occupe-toi de la mairie », ou encore « Marseille 2014, l'école publique n'est pas capitale », allusion aux dépenses pour Marseille 2013 « capitale de la culture ». Les parents, qui s'organisent en collectifs, en associations, ayant prévu de remettre ça tous les vendredis, la mairie a déjà partiellement reculé, annonçant un accueil des enfants pour le 12 septembre. L'affaire est à suivre.

Correspondant LO

• Cité scolaire Victor-Duruy Paris 7^e

Une rentrée agitée

Le lycée Victor-Duruy se situe dans le quartier le plus riche de Paris, non loin des Invalides, et accueille une population de collégiens et de lycéens en majorité privilégiés, voire très privilégiés. Il n'empêche que, depuis des années, plan d'économies oblige, les effectifs dans les classes de collège s'élèvent à 30 voire 32 et dans les classes de lycée à 35 voire 37.

Pour cette rentrée, le ministère avait décidé de charger un peu plus la barque avec deux classes de Première à 39 élèves et une autre à 40. Et là, les enseignants ont décidé qu'il fallait dire stop aux effectifs pléthoriques, aux cours qui commencent par un déménagement – il faut apporter les chaises et les tables manquantes –, pendant lesquels certains élèves ne peuvent même pas voir ce qui est écrit au tableau, sans compter les problèmes de sécurité que cela pose.

Jeudi 4 septembre, jour de la rentrée, ils ont donc décidé de ne pas prendre les classes

et d'aller au rectorat de Paris demander des moyens supplémentaires. Des représentants des associations de parents d'élèves étaient aussi présents à la réunion pour apporter leur soutien.

Arrivés à une cinquantaine devant le rectorat de Paris, les enseignants de Victor-Duruy ont croisé une trentaine de leurs collègues du lycée Turgot aux prises avec de semblables difficultés. Une délégation a été reçue. L'entretien a été assez tendu, mais face à leur détermination à ne pas reprendre les cours sans moyens supplémentaires, en fin de journée, le rectorat a fini par accorder 17 heures supplémentaires.

Ces heures ne régleront pas tous les problèmes, loin de là, mais c'est une concession, et chacun est content d'avoir ainsi démarré l'année. Comme les enseignants l'ont écrit dans leur compte-rendu: « Certains aiment l'entreprise, nous, nous aimons l'éducation »!

Correspondant LO

• Coalition contre l'État islamique

Les pompiers pyromanes

Alors que depuis un mois se poursuivent les bombardements menés par les États-Unis en Irak contre l'État islamique, le président américain Obama veut former une coalition internationale pour « lutter contre le terrorisme ». « Il y a unanimité pour dire que l'État islamique est une menace significative et que nous devons agir. » « Nous allons affaiblir et, in fine, détruire l'État islamique, (...) comme nous l'avons fait pour Al-Qaida », a déclaré Obama lors du sommet de l'Otan à Newport le 5 septembre. Il n'y a pas là de quoi rassurer les populations du Moyen-Orient au secours desquelles Obama prétend se porter.

Dès le début des raids aériens les États-Unis avaient reçu le soutien du gouvernement français, dont le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, qui s'était empressé d'appeler lui aussi à la nécessaire « bataille contre le terrorisme ». Et le 5 septembre, le président Hollande a approuvé tout aussi vite l'idée d'une coalition internationale en déclarant :

« À menace globale, réponse globale. » Le Premier ministre britannique s'est également engagé, parlant « d'affronter le problème avec une combinaison de politique intelligente, de pression diplomatique, d'engagement de long terme, de plan global autant que d'un potentiel militaire ». En fait, seule une réunion s'est tenue et l'engagement des uns et des autres

reste encore flou. Il est clair cependant que l'envoi de troupes au sol est exclu. Cela fait seulement trois ans que les dernières troupes américaines se sont retirées d'Irak et Obama sait combien l'envoi de soldats était devenu impopulaire aux États-Unis.

Ce qui pose problème aux États-Unis comme aux autres États occidentaux, ce n'est pas la terreur qu'impose l'État islamique à la population irakienne. Les dirigeants impérialistes s'accrochent à condition que ceux-ci garantissent un certain ordre favorable aux affaires. De la première guerre du Golfe à la guerre déclenchée en 2003 qui fut suivie d'années d'occupation, les États-Unis et leurs alliés impérialistes, dont la France, sont intervenus



dans la région pour maintenir leur contrôle sur ses richesses, notamment pétrolières, et pour garantir aux multinationales qu'elles pourront continuer à y faire des affaires.

Aujourd'hui, l'impérialisme

se trouve face à une situation qu'il a créée en mettant sur pied des forces devenues incontrôlables, comme l'État islamique, contre lequel il s'apprête à mener une nouvelle guerre. Mais, si même elle aboutit à vaincre

les djihadistes qui aujourd'hui tiennent le haut du pavé, elle laissera derrière elle un champ de ruines qui continuera à faire naître les forces les plus barbares.

Aline RETESSE

Le résultat des interventions impérialistes

Les milices de l'État islamique (EI) ont poursuivi leur avancée vers Bagdad, avec l'attaque, lundi 8 septembre, de Dhoulouïya, une ville située sur les rives du Tigre, au Nord de la capitale. L'offensive lancée depuis janvier dans l'ouest de l'Irak par ces milices intégristes, qui s'était accélérée début juin avec la prise de la seconde ville du pays, Mossoul, continue. Leurs exactions ont fait la une de l'actualité après l'exécution particulièrement barbare de deux journalistes américains. Mais cela fait des mois qu'elles sèment la terreur dans les villes conquises et poussent des centaines de milliers d'Irakiens à fuir.

Les médias ont attribué la barbarie des combattants au fanatisme religieux et à leur sectarisme. Mais, comme à l'accoutumée, c'est passer sous silence la vérité : l'EI est avant tout un produit des interventions de l'impérialisme.

L'État islamique en Irak et au Levant a fait son apparition en

Irak, après la guerre déclenchée par les États-Unis contre l'Irak en 2003 qui allait être suivie par des années d'occupation. Ce groupe intégriste, créé en lien avec Al-Qaïda, à partir de diverses milices, tenta de se développer en se présentant comme le défenseur de la minorité sunnite face aux chiites.

Dans ce pays composé à 54 % d'Arabes musulmans chiites, à 22 % d'Arabes musulmans sunnites et à 24 % de Kurdes, en majorité sunnites, ainsi que de quelques autres communautés, chrétiennes et autres, qui vivaient ensemble, la politique des armées d'occupation fut de diviser pour mieux régner. Les États-Unis et leurs alliés impérialistes ont créé ainsi une situation d'affrontements en s'appuyant tantôt sur certaines milices, tantôt sur d'autres, pour reconstituer un appareil d'État à la place de celui qui existait du temps de Saddam Hussein.

L'État islamique se développa, comme toutes les autres

milices, du fait du vide laissé par la destruction de l'appareil étatique de Saddam Hussein par les forces d'occupation et la lutte pour le pouvoir qu'il avait provoquée. Cette milice, qui se plaçait comme les autres milices sur un terrain religieux ou ethnique, prétendait représenter la minorité sunnite. Elle joua sur la haine suscitée par les exactions des armées impérialistes, et en particulier les bombardements américains, comme ceux qui firent des centaines de morts à Fallouja en 2004.

La fuite des groupes intégristes sunnites irakiens vers la Syrie dès juillet 2011, soit trois mois après le début de la révolte contre Bachar-el-Assad,

joua un rôle important dans le développement de ce courant dans ce pays. La guerre en Syrie offrit un terrain de recrutement et d'entraînement aux milices intégristes, tant syriennes qu'irakiennes. En avril 2013, certaines se regroupèrent dans l'État islamique en Irak et au Levant, indépendamment de la branche d'Al-Qaïda en Syrie.

L'impérialisme américain voulut affaiblir le régime syrien pour le rendre plus malléable sans provoquer un effondrement, toujours dangereux dans cette poudrière qu'est le Moyen-Orient, et sans intervenir directement. Aussi, laissa-t-il ses alliés régionaux agir. Ainsi c'est avec la

bienveillance des Occidentaux que les pays du Golfe, et en particulier le Qatar, fournirent aux milices intégristes sunnites de l'argent et des armes. Les combattants de l'EI revinrent ainsi en Irak après s'être renforcés en Syrie dans la guerre contre Assad, déstabilisant la région irakienne d'Al-Anbar, frontalière avec la Syrie, avant de lancer leur offensive vers la province de Ninive et, au-delà, contre le pouvoir de Bagdad.

L'État islamique continue aujourd'hui à gagner du terrain, taxant les populations des zones conquises, pratiquant la contrebande du pétrole, et récupérant armes et matériel abandonnés par l'armée irakienne en déroute. Leur chef, Abou Bakr al-Baghdadi, a proclamé en juin dernier un « califat » de part et d'autre de la frontière séparant les deux pays, un État sunnite d'où EI veut chasser toutes les autres communautés, imposant sa loi par les décapitations, les lapidations de femmes adultères, les exécutions arbitraires, soumettant les femmes à l'esclavage.

Le développement de l'EI, favorisé matériellement par les alliés des États-Unis dans la région, et politiquement par plus de dix ans de guerre et d'occupation impérialiste, est le retour de bâton de la politique de l'impérialisme américain. En ne reculant devant aucun moyen pour maintenir sa domination, celui-ci est responsable de la barbarie croissante dans laquelle s'enfoncent la société.

A. R.

• États-Unis

Dans le Michigan Des candidats pour une politique de classe

Le 4 novembre prochain, auront lieu aux États-Unis les élections dites de mi-mandat (mid-term). Elles comprennent toute une série de scrutins, notamment pour le Congrès fédéral (Chambre des représentants et Sénat), les gouverneurs et les Assemblées des États, les juges, les conseils d'école, etc. Dans le Michigan, un État industriel du Midwest, où se trouve notamment Detroit, cinq candidats se présentent avec le soutien de l'organisation trotskyste américaine Spark au nom de la défense des intérêts des travailleurs.

Cinq candidats pour une politique de classe

Deux de ces candidats se présentent aux élections à la Chambre des représentants (les députés), traditionnellement monopolisée par les deux grands partis bourgeois, les Démocrates et les Républicains : Sam Johnson est un travailleur retraité de l'industrie automobile, militant syndical et politique depuis plus de 40 ans ; Gary Walkowicz, salarié de Ford, également militant de longue date, a récemment contesté la politique de collaboration de classe de la

direction de l'UAW, le syndicat de l'automobile. Par ailleurs, trois militants se présentent aux élections aux conseils d'écoles et de collèges, des établissements qui accueillent les jeunes de 17-18 ans, souvent issus des milieux populaires : Mary Anne Hering, et Kenneth Jannot, enseignants, et David Roehrig, un jeune travailleur de Detroit.

Faire entendre la voix des travailleurs

Aux États-Unis, ces dernières années ont été marquées par l'enrichissement de la classe capitaliste, au détriment des



classes populaires. La « reprise » dont parlent la presse et l'administration Obama ne concerne nullement les classes populaires, touchées durement par la précarité et le chômage, la baisse du niveau de vie et des prestations sociales. En 2013, les profits ont augmenté cinq fois plus vite que les salaires. La dégradation frappe en particulier les écoles, alors que celles-ci sont soumises à des restrictions sans précédent, se traduisant par des classes aux effectifs accrus, des licenciements de personnel, et la baisse de la qualité de l'enseignement qui en découle. À Detroit, ville mise en faillite en 2013 dont le budget est soumis depuis à des coupes drastiques, le recul des services publics est particulièrement criant : de nombreux personnels de l'eau, de l'électricité, des pompiers, des services d'urgence, de l'entretien des routes, de la collecte des ordures ménagères ont été licenciés.

Alors que la classe ouvrière américaine subit un recul, le plus souvent avec la complicité des directions syndicales, les cinq candidats de Working class fight (Combat ouvrier) militent pour une riposte ouvrière, basée sur une politique de classe. C'est certes une position minoritaire. Mais il s'agit de permettre aux travailleurs, en votant pour ces candidats, d'exprimer leur colère et leur refus de payer la crise provoquée par les capitalistes. Comme le disait le socialiste américain Eugene Debs (1855-1926) : « Je préférerais voter pour quelque chose que je veux et que je n'obtiendrais peut-être pas, que de voter pour quelque chose que je ne veux pas et que j'obtiendrais. »

Michel BONDELET

Pourensavoirplussurlacampagne des candidats de Spark : www.workingclassfight.com

Fast-foods En grève pour les salaires

Jeu 4 septembre des employés de fast-foods ont fait grève par milliers aux États-Unis pour obtenir un salaire horaire minimum de 15 dollars.

Les travailleurs de la restauration rapide en ont assez de leurs salaires insuffisants, qui pour certains n'excèdent pas 7,25 dollars (5,60 euros) de l'heure. Ceux qui sont employés dans ces restaurants ne sont pas que des étudiants travaillant quelques heures pour se payer leurs études, ce sont de plus en plus des travailleurs qui ont charge de famille et ne peuvent pas s'en sortir avec ces salaires de misère.

Leur mouvement s'inscrit dans la « bataille pour les 15 dollars », une campagne syndicale militante qui s'est déjà traduite depuis deux ans par des journées de grève mobilisant de plus en plus de travailleurs. En juillet dernier, une convention rassemblant 1 300 employés de fast-foods avait pris la

décision de lancer la grève du 4 septembre.

Celle-ci a touché plus d'une centaine de villes au travers du pays. Des militants syndicaux ont, à cette occasion, essayé de rallier à la grève les travailleurs employés comme aides à domicile pour personnes âgées, qui ont eux aussi de très bas salaires.

Le salaire minimum aux États-Unis est si faible qu'il permet au patronat de sous-payer ces travailleurs pauvres en toute légalité. Pour l'instant, les grandes enseignes de la restauration rapide font la sourde oreille, renvoyant la balle aux gérants des restaurants franchisés qui sont les employeurs légaux des salariés en grève. Mais ce sont ces multinationales qui engrangent les



Manifestation à New York « Pour augmenter les salaires ».

milliards issus du travail des cuisiniers et serveurs.

Sous la pression de ces grèves, une ville comme Seattle a décrété sur son territoire un minimum salarial de 15 dollars, devant rentrer en fonction progressivement. San Francisco fera peut-être de même bientôt. De son côté, Obama fait des discours en faveur d'un salaire minimum à 10,10 dollars (7,80 euros) de l'heure, ce qui serait encore nettement insuffisant pour permettre de vivre correctement. Il a même proclamé que s'il était un employé de la restauration, il se syndiquerait pour obtenir un salaire décent. Mais le président se contente de discours, et n'a rien

fait pour empêcher la police d'arrêter plusieurs centaines de manifestants le 4 septembre.

Heureusement les travailleurs des fast-foods agissent et se mobilisent. Ils surmontent les pressions de leurs employeurs, qui pour l'instant ne veulent pas entendre parler d'augmentation de salaire, ni même de syndicat.

Le mouvement pour les « 15 dollars et un syndicat » gagne en popularité auprès de nombreuses autres catégories de salariés n'arrivant pas non plus à joindre les deux bouts. Le problème des bas salaires est le problème de tous.

Lucien DÉTROIT

• Libye

Le Drian parle d'intervention

L'assassin revient sur les lieux de son crime

Interrogé par le Figaro, le ministre de la Défense Le Drian parle de « dégradation de la situation sécuritaire en Libye ». C'est peu dire ! Trois ans après l'intervention des armées occidentales, les bombardements, l'armement des différentes milices combattant Kadhafi et l'élimination de ce dernier, le pays est plongé dans le chaos.

Des bandes armées se disputent les villes et les régions. Les fronts semblent se déplacer

suivant que les différents sponsors de ces bandes, services américains, monarchies du Golfe, militaires égyptiens, etc., arment plus ou moins bien leurs sinistres poulains. Des envoyés de l'ONU n'ont pu que constater des faits de séquestrations, enlèvements, tortures, assassinats, à l'encontre de civils terrorisés. Des avions sans immatriculation bombardent de temps à autre les positions des uns ou des autres, des hélicoptères inconnus débarquent des hommes armés, les routes sont hérissées de barrages où on

rançonne et on tue.

Le Drian sait bien que ce sont l'aviation et la marine françaises qui ont commencé à bombarder la Libye en 2011. Il sait aussi que les premières milices furent équipées, voire encadrées, par des « conseillers » français, britanniques, américains. Comme il sait que les énormes stocks d'armes disponibles en Libye furent achetés, en son temps, par le dictateur Kadhafi auprès des industriels occidentaux, dans des marchés préparés et bénis par les gouvernements des « grandes démocraties ». Il sait

aussi, pour l'avoir approuvée, que l'intervention de 2011 était une vitrine pour les marchands de canons français. Sarkozy a fait donner les Rafale et autres Mistral, Hollande et Le Drian finalisent les contrats, les Libyens servent de chair à canon de démonstration et sont plongés dans un enfer dont ils ne voient pas la fin.

Aujourd'hui, le chaos est tel qu'il risque, selon Le Drian, d'avoir des conséquences hors des frontières libyennes. Le ministre parle donc d'une nouvelle intervention, terrestre cette

Paul GALOIS

• Afrique

Ebola, un fléau aggravé par le système capitaliste

L'épidémie Ebola continue sa progression en Afrique. L'Organisation mondiale de la santé prévoit qu'elle ne pourra pas être jugulée avant six à neuf mois, et que 20 000 personnes auront été frappées d'ici là. Il faudrait 600 millions de dollars pour enrayer la maladie, disent ses responsables. Sept mois après que l'alerte eut été donnée, on en est encore à attendre cette somme, bien dérisoire par rapport au budget des grandes puissances. Pendant ce temps, les morts se comptent par milliers au Liberia, en Sierra Léone et en Guinée, et la maladie a fait son apparition au Nigeria, au Sénégal et en République démocratique du Congo.

Dans leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent la déliquescence du système de santé en Côte d'Ivoire. Le virus n'y a pour l'instant pas fait de victime, mais la situation qu'ils décrivent est commune à tous les pays de la région, et sans doute pire encore dans ceux qui sont aujourd'hui le plus touchés.

« C'est avant tout la pauvreté qui tue. C'est aussi l'incurie des autorités publiques. Quand on est pauvre, on meurt de presque tout: d'un accouchement, d'un palu, d'une fièvre typhoïde, d'une plaie mal soignée et même d'une simple diarrhée. Combien d'enfants meurent avant même d'atteindre l'âge de cinq ans? Et c'est de pire en pire, alors qu'il existerait dans ce pays une prétendue gratuité des soins jusqu'à l'âge de cinq ans. Encore faudrait-il trouver un centre de santé digne de ce nom et avoir les moyens de s'y rendre, sans même parler du fait que la Pharmacie de Santé

publique (PSP qui a été privatisée) est incapable de fournir les médicaments nécessaires alors qu'elle a été créée dans ce but. Qui ignore que même les CHU, qui sont pourtant des références en matière de soins, sont devenus depuis longtemps des mouloirs pour pauvres? Que dire alors de l'intérieur du pays ou des villages reculés qui n'ont même pas un minimum d'infrastructures sanitaires?

Même quand il existe des hôpitaux et des médicaments, les pauvres en sont de fait exclus. Comment un travailleur journalier, par exemple, peut-il se soigner avec son maigre salaire? Même malade à en crever, il est généralement obligé d'aller au travail. Sinon, comment ferait-il pour gagner sa journée, étant donné qu'il n'a pas de couverture santé? Combien de familles pauvres sont en détresse à cause d'un « accouchement difficile »? Et c'est bien un euphémisme car les femmes et les nouveaux-nés meurent le plus souvent parce que les revenus de ces familles sont trop maigres pour assurer le minimum vital.

• Portugal

Manque de personnel dans les écoles

Au moment de la rentrée des classes au Portugal, parents et enseignants s'inquiètent du manque de personnel non enseignant dans les écoles: agents de ménage, d'entretien, de cantine, d'accompagnement des enfants handicapés, etc. Une pétition circule, qui demande au Parlement de relever les quotas officiels de personnel en fonction du nombre d'élèves.

Les auteurs de la pétition citent des exemples convaincants. Ainsi, dans une école secondaire de Maia, une ville de la banlieue nord de Porto, il n'y a que vingt-deux salariés pour 1 645 élèves et un terrain

de quatre hectares.

Le vice-président de l'association syndicale des directeurs d'écoles publiques confirme que le règlement définissant les quotas de personnel est dépassé, car les écoles sont plus grandes, fournissent plus de services, et il y a plus d'enfants nécessitant des aides spéciales. Le manque de personnel entraîne, dit-il, un manque de sécurité et d'hygiène, des fermetures de bâtiments, de bibliothèques, de toilettes. Dans l'établissement qu'il dirige, il manque 26 agents pour atteindre seulement le quota réglementaire. Il



Une infirmière désinfecte un matelas dans un quartier au Liberia.

De simples mesures d'hygiène, comme de se laver les mains avec un produit chloré, limiteraient déjà beaucoup la propagation de l'épidémie. Mais comment faire passer le message dans les villages reculés, isolés dans la brousse? Comment faire passer le message qu'il y a une menace et que ce n'est pas une invention mensongère? Comment empêcher la consommation d'animaux de brousse, là où il n'y a rien d'autre? Comment empêcher des guérisseurs, des sorciers, des petits escrocs de vendre des produits miracles? Même à Abidjan, qui n'est pas atteinte par Ebola, on propose sur certains marchés des produits en affirmant qu'ils peuvent protéger et même guérir. Mais combien de pauvres, qui n'ont pas les moyens de passer par la pharmacie, ont l'habitude de s'approvisionner sur le marché?

devra recruter des chômeurs. Certains ne seront pas nécessairement aptes à travailler dans une école, mais tous ceux qui le seront, qui aimeront ce travail avec les enfants seront empêchés par un règlement imbécile de le faire deux ans de suite.

Entre fournir aux écoles le personnel nécessaire et subventionner à fonds perdus banquiers et industriels, le gouvernement portugais n'hésite pas une seconde: tout va aux capitalistes.

Vincent GELAS

C'est le dénuement qui rend les populations pauvres encore plus vulnérables à toutes sortes de microbes et de virus. Un État réellement au service des exploités mettrait toutes ses forces et tous les moyens dont il dispose pour le bien-être et la santé de la majorité de la population, à commencer par celui des plus démunis. C'est tout le contraire que font les dirigeants qui se succèdent au pouvoir dans ce pays. Voilà pourquoi la lutte contre les maladies et leur propagation n'est pas un problème

médical ou technique, en tout cas pas seulement. Elle est conditionnée par la vie sociale dans son ensemble et en premier lieu par les rapports de classes.

En débarrassant la société des parasites et des exploités, les travailleurs permettraient à la grande majorité de profiter des moyens techniques et des connaissances pour faire face, le plus efficacement possible, aux maladies comme aux autres fléaux appelés souvent abusivement "naturels" ».

• Dengue

Un moustique qui vaut de l'or

La dengue est une maladie tropicale dont le virus est transmis par les piqûres des moustiques femelles. Selon l'Organisation mondiale de la santé, elle causerait chaque année 500 000 hospitalisations dans le monde. Au Brésil, l'an passé, 1,4 million de cas ont été confirmés et 545 personnes en sont mortes.

Aucun traitement ni vaccin n'a encore été mis au point. On ne peut s'attaquer qu'aux moustiques, par exemple en éliminant les eaux stagnantes où ils prolifèrent, ou en les tuant par des pesticides. Les chercheurs proposent aussi de les neutraliser en leur inoculant une bactérie ou de contrôler leur reproduction par modification génétique.

C'est la technique actuellement en voie de commercialisation au Brésil. L'entreprise britannique Oxitec, en

liaison avec le géant de l'agrochimie Syngenta, a inauguré fin juillet à Campinas, dans l'État de Sao Paulo, une usine qui produit des moustiques mâles génétiquement modifiés de façon à ce que leur descendance ne soit pas viable. Lancés par millions dans la nature, ils concurrencent les mâles « sauvages », c'est-à-dire non modifiés, et font chuter la population de moustiques, réduisant d'autant la transmission de la dengue.

Seul problème: le coût. Pour une ville de 50 000 habitants, le traitement coûterait entre 0,7 et 1,6 million d'euros la première année, et 335 000 euros les années suivantes. Nul doute qu'à ce prix Oxitec et Syngenta se rempliront les poches. Mais quelle est la ville brésilienne, ou africaine, qui pourra payer?

V. G.

• Ventes d'armes

Une bonne année pour les marchands de mort français

Lors de l'université d'été de la Défense à Bordeaux, le ministre de la Défense a clamé sa satisfaction devant la bonne tenue des ventes d'armes à l'étranger par les industriels français. Avec 7 milliards d'euros de contrats pour l'année passée, la hausse du montant des ventes est de 42,7%. Bien sûr, ce n'est pas encore la fête prévue si la vente de 126 avions Rafale à l'Inde se réalisait. Mais d'ores et déjà le nombre de gros contrats à plus de 200 millions d'euros, en forte hausse, fait frémir le petit monde des marchands d'engins de guerre.

Le Drian, ministre de la Défense, n'est nullement gêné de vanter la vente d'armes à des dictatures réactionnaires comme l'Arabie saoudite, premier client de la France. C'est vrai que cela fait au moins un siècle, depuis la Première Guerre mondiale, que les dirigeants socialistes se sont convertis en va-t-en-guerre et en serviteurs zélés des marchands de canons, y compris en participant à des gouvernements envoyant leur propre population mourir dans les tranchées. Et le ministre en place ne dépareille pas, lui qui a parcouru près de 100 000 kilomètres l'année dernière pour placer des contrats d'armements à prix d'or à tous les États désirant renforcer leur puissance militaire ou mener des sales guerres, y compris

contre leur propre peuple.

Hollande avait fait mine de présenter peu auparavant la suspension pour quelques semaines de la livraison des navires Mistral à Poutine comme

un geste contre la guerre civile en Ukraine. Mais cela tombait à pic pour Le Drian : répondant aux appels d'offres de l'armée polonaise, il en a profité pour tenter de placer quelques contrats intéressant Airbus pour les hélicoptères, Thalès pour la défense anti-missile ou la DCNS pour les sous-marins.

À entendre Le Drian, la vente d'armes à l'étranger par la France n'aurait que des avantages : 40 000 emplois, l'amélioration de la balance commerciale et même de nombreuses

retombées civiles en lien avec les progrès réalisés dans la recherche militaire.

Mais après avoir reçu les riches acheteurs avec tous les égards, les courbettes et les pots-de-vin nécessaires, quelle que soit la quantité de sang qu'ils ont sur les mains, les ministres français de l'armement détournent le regard des conséquences de leurs marchandages, les destructions et les massacres opérés par leurs clients.

Gilles BOTI



Au salon du Bourget, un des marchés de l'armement.

• Affaire Tapie (suite)

Le FMI absout Christine Lagarde

Mercredi 27 juillet, Christine Lagarde, l'ex-ministre des Finances de Sarkozy recasée au Fonds monétaire international (FMI), était mise en examen pour « négligence » dans sa gestion de l'affaire impliquant Bernard Tapie. Vendredi 29 juillet, le FMI, « convaincu de sa capacité à exercer ses fonctions avec efficacité », faisait savoir qu'il maintenait sa directrice générale à son poste.

Rappelons que cette « négligence » a permis à Bernard Tapie d'empocher la bagatelle de 403 millions d'euros,

suite à l'arbitrage complaisant d'une poignée d'experts dans le conflit qui l'opposait à Adidas. Si cette qualification est retenue, la dirigeante du FMI risque un an de prison et 15 000 euros d'amende. Elle a annoncé qu'elle ferait appel.

Comme tout le monde, les juges soupçonnent que la décision prise en faveur de Tapie est le fruit d'un simulacre d'arbitrage organisé avec l'aval de Sarkozy. Mais la qualification retenue contre l'ex-ministre est légère si on la compare à celle qui frappe Bernard Tapie et Stéphane Richard, actuel PDG d'Orange et ex-adjoint de la ministre, mis en examen pour « escroquerie en bande organisée ».

Reste à comprendre pourquoi le FMI a considéré la « négligence » de Christine Lagarde avec cette indulgence. C'est que

la directrice du FMI a des antécédents. Avant de se lancer en politique en France en 2005, elle avait exercé pendant vingt-cinq ans ses talents d'avocate d'affaires au sein du cabinet Baker & McKenzie, un des premiers cabinets d'avocats du monde (4 600 collaborateurs dans 35 pays). Elle y a été, tour à tour, associée gérante, membre du comité exécutif mondial et présidente. Elle a aussi participé au Center for Strategic and International Studies (CSIS), un des organismes chargés de faire valoir les intérêts de l'impérialisme américain dans le monde, où elle supervisait la libéralisation des échanges en Pologne. En somme elle est du sérail.

Alors, eu égard aux services rendus passés et présents, le conseil d'administration a laissé la direction du FMI à cette personne « négligente ». Au fond, dans ce métier, être impliquée dans l'affaire Tapie est plutôt une marque de compétence.

Jacques FONTENOY

• Taux de la BCE Noël avant l'heure pour les capitalistes

En juin dernier, la Banque centrale européenne avait ramené les taux directeurs auxquels elle prête de l'argent aux banques au seuil le plus bas jamais affiché depuis la création de l'euro. Quatre mois plus tard, Mario Draghi, le président de la BCE, a annoncé une nouvelle baisse de ces taux, qui passent de 0,15 à 0,05%... Dans le même train de mesures figurent un programme de rachat d'actifs aux banques et une nouvelle enveloppe de 400 milliards mise à leur disposition des banques.

Tout cela est censé relancer la croissance en panne de l'économie de la zone euro, la BCE expliquant que les prêts sont accordés à condition que les banques s'en servent pour financer les entreprises... On peut parier que les banques seront d'autant plus disposées à promettre tout ce que l'on voudra que la BCE ne prévoit aucune mesure pour les y contraindre. Et les marchés financiers ont tellement bien compris qu'il s'agissait d'un nouveau cadeau sans contrepartie que l'annonce a fait bondir le cours des actions sur toutes les places boursières européennes.

Les banques profitent depuis plusieurs années maintenant de masses d'argent obligamment mises à leur disposition par les États au travers des banques centrales à taux d'intérêt cadeau, sans pour autant financer la production ou la consommation. Ces milliards continuent à alimenter la spéculation et même le très capitaliste journal *Les Échos* le souligne : « On peut nuancer les louanges adressées aux décisions de la BCE en se demandant si ces mesures ne risquent pas d'entraîner des bulles ou de gonfler celles existantes ».

Quant aux particuliers qui iront voir leur banquier pour emprunter de quoi remplacer leur voiture, ils ne connaîtront pas la même baisse phénoménale des taux d'intérêts. Mais ils pourront continuer à se serrer la ceinture pour payer l'augmentation de leurs impôts, qui sert entre autres à alimenter la perfusion d'argent destinée aux banques.

Nadia CANTALE

• Crédits subprime Les banquiers persistent

Les banquiers des États-Unis seraient en train de rééditer en matière de prêts automobile les méthodes qu'ils pratiquaient avec les prêts immobiliers et qui ont abouti à la crise financière de 2008. Ainsi, un quart des prêts auto récents auraient été consentis à des emprunteurs qui n'en ont pas les moyens. Et comme elles l'avaient fait pour les crédits immobiliers, les banques « titrisent » à tout va ces contrats de prêts, pour

s'en débarrasser en les revendant – avec les risques – à des « investisseurs ».

Bien sûr, le coût d'une voiture est bien plus bas que celui d'une maison. Mais le montant total des dettes liées à un crédit auto est quand même au total de plus de 900 milliards de dollars. Il y a de quoi s'inquiéter... Car, évidemment, ce ne sont pas les banquiers qui paieront les pots cassés.

• Dépistage de la tuberculose

Économies criminelles

La décision de la Caisse d'Assurance-maladie de couper la subvention de 1,4 million d'euros consacrée au dépistage de la tuberculose et des maladies sexuellement transmissibles va entraîner la fermeture de sept centres de dépistage en Seine-Saint-Denis. Le bus itinérant piloté par l'association Médecins du monde, qui visitait les bidonvilles et les foyers de migrants, va devoir également arrêter ses missions. Une population précaire qui ne fréquente qu'exceptionnellement des centres de santé va ainsi se retrouver livrée à elle-même sans soins préventifs!

Le directeur général de la CPAM François Emmanuel Blanc déclare cyniquement : « Cette subvention était versée historiquement au département du 93 mais n'a aucun fondement réglementaire. La Seine-Saint-Denis bénéficiait jusque-là d'une tolérance, elle doit maintenant rentrer dans les rangs. » Ce prétendu responsable se garde d'expliquer pourquoi le département bénéficiait de cette subvention exceptionnelle. C'est en effet l'un des plus pauvres de France qui a le triste record d'être le seul à n'avoir pas vu les cas de tuberculose reculer entre 2000 et 2010, totalisant le nombre le plus élevé avec 31 cas pour 100 000 habitants, et ce alors que le dépistage fonctionnait.

Le département, déjà lourdement endetté, n'a pas les moyens de faire face à cette nouvelle coupe, la subvention représentant en effet 15 % de son budget santé. Cette décision condamne les malades à voir leur pathologie s'aggraver et leurs proches à une contamination quasi certaine!

Aline URBAIN

• « Seuils sociaux »

Le patronat à l'offensive

Mardi 9 septembre les organisations patronales et les confédérations syndicales se retrouvaient pour discuter de « l'agenda social », c'est-à-dire de l'ordre dans lequel les patrons vont présenter leurs revendications aux dirigeants syndicaux.

La principale, concernant les « seuils sociaux », devait en principe passer en premier. Le gouvernement ayant accepté par avance les demandes patronales, les confédérations n'ayant aucune volonté d'opposer la force des travailleurs à la rapacité patronale, la « négociation » est encore plus vide de sens que d'habitude.

La loi impose aux entreprises des obligations sociales croissantes selon leur

taille. Ainsi à partir de dix salariés un patron doit cotiser tous les mois, et non tous les trimestres, à la Sécurité sociale, verser une aide au transport dans les zones où cela existe, cotiser pour la formation professionnelle. D'autres obligations ou cotisations commencent à 20, 25 ou 50 salariés, en particulier, mais pas seulement, l'obligation d'avoir des délégués du personnel et un Comité d'entreprise.

• Gaz et électricité

Augmentations annoncées Et les salaires ?

Le prix du gaz devrait augmenter de 3,9 % au 1er octobre et celui de l'électricité de 2 %. Ces hausses annoncées découlent en partie du mode de calcul des tarifs, mais aussi de la pression que les principales entreprises de ces secteurs, GDF Suez et EDF, exercent sur le gouvernement pour obtenir en leur faveur des révisions de tarifs.

Selon la Commission de régulation de l'énergie qui suit, mois par mois, l'évolution des prix du gaz et de l'électricité, la facture de gaz des consommateurs avait baissé de 6,8 % sur l'année écoulée. Mais avec les 3,9 % de hausse annoncée, et peut-être encore 2 % à 3 % en novembre prochain, cette baisse serait effacée.

Le prix du gaz reflète les coûts d'approvisionnement de GDF Suez. Il s'agit de contrats signés parfois à très long terme sur des dizaines d'années qui évoluent avec le prix du pétrole brut mais aussi des prix de gros du gaz sur les marchés. Cette dernière partie est passée en quelques années de 45 à 60 %. La crise ukrainienne, la fin de la baisse des prix du gaz de schiste et un hiver rigoureux pourraient encore alourdir la note.

Le gouvernement avait gelé la hausse de 5 % de l'électricité prévue en août 2014. On s'achemine vers une hausse de 2 % au 1^{er} octobre.

Le gouvernement parle de mettre en place pour 2015 un nouveau calcul censé freiner la hausse des prix, en prenant plus en compte les prix européens, qui ont baissé.

Cela ne ferait pas les affaires des dirigeants d'EDF. L'ex-PDG Pierre Gadonneix vient de déclarer au *Journal du dimanche* que « les prix ont trop baissé depuis quinze ans ». Quant à l'actuel PDG en fin de mandat, Henri Proglie, il agit dans la coulisse pour finir en beauté en obtenant un relèvement supplémentaire des tarifs l'an prochain.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. La hausse des tarifs de 5 % en 2013 avait fait gagner 680 millions d'euros à EDF, puis encore 400 millions au premier semestre 2014, tandis que le gel d'août représentait un « manque à gagner » de 500 millions. Pour les patrons d'EDF, modérer la facture des consommateurs compte moins que les bénéfices espérés.

Abolir ces seuils, ou du moins les repousser ou les suspendre, car les patrons n'en sont pas encore à réclamer la fin de l'obligation d'élection des délégués du personnel, ne créera évidemment aucun emploi mais viendrait un peu plus les caisses sociales. Cela mettrait bien sûr une dose de beurre dans les épinars de certains patrons de PME, mais ne changerait rien pour ceux, autrement copieux, des grandes entreprises.

Ce serait surtout une victoire politique de plus pour le patronat. Ce serait retirer aux travailleurs des moyens

de se défendre. Et réduire les obligations sociales du patronat, réduire ses cotisations sociales, c'est réduire encore la part perçue par les travailleurs dans la richesse produite, c'est renforcer l'idée stupide qu'il faut « diminuer le coût du travail », c'est prendre position pour le renforcement de l'exploitation des travailleurs.

La guerre des patrons et du gouvernement contre les travailleurs est inscrite à toutes les pages de l'agenda social et se mène sur tous les fronts.

Paul GALOIS

Les consommateurs sont ainsi soumis aux relations entre le gouvernement et les grandes entreprises de l'énergie, et à leurs décisions en matière de prix. Dans le domaine de l'énergie comme dans les autres, la garantie du pouvoir d'achat exigerait d'imposer l'échelle mobile, c'est-à-dire l'indexation des salaires, des pensions et des allocations sur les prix.

Jacques FONTENOY



De l'absence de logement à la déscolarisation des enfants

Pour les enfants dont les parents sont logés en hébergement d'urgence, il est bien difficile de suivre une scolarité normale. Les familles qui sont relogées en urgence peuvent l'être dans n'importe quel hôtel ou logement provisoire du département, voire, pour la région parisienne, dans toute l'Île-de-France. Les parents se retrouvent donc confrontés au choix de laisser leurs enfants dans leur ancienne école, en leur imposant souvent de longs trajets, ou de les transférer d'école en école plusieurs fois au cours de l'année lorsqu'eux-mêmes sont déplacés par l'administration.

En Seine-Saint-Denis par exemple, 6 000 personnes

vivent dans des hôtels sociaux, dont 3 000 enfants. À force d'être déplacées, les familles en arrivent à perdre tous les liens sociaux qu'elles avaient établis primitivement, y compris la fréquentation de l'école. Cela amène une déscolarisation des enfants, à commencer par les plus petits, la scolarité n'étant pas obligatoire en maternelle, alors qu'elle joue un rôle important dans le développement de l'enfant. Quant aux plus grands, ils subissent la double peine de n'avoir pas de logement décent et de suivre une scolarité à bâtons rompus qui peut les conduire au décrochage.

M.L.

• Sécurité sociale

Les arrêts de travail dans le collimateur

Dans la région Languedoc-Roussillon, plus de 150 médecins ont reçu une lettre de leur Caisse d'assurance maladie leur reprochant d'avoir prescrit trop d'arrêts de travail depuis le début de l'année 2014. Dans le département de l'Aude, cela concerne près d'un praticien sur cinq.

Si ces médecins ne prescrivent pas moins d'arrêts au cours des quatre prochains mois, ils risquent d'être sanctionnés financièrement, comme ces plus de 6 000 euros d'amende dans le cas d'un médecin de l'Hérault ayant prescrit 200 arrêts « en trop ». Ils pourront aussi être « mis sous entente préalable », c'est-à-dire que tous les arrêts maladie qu'ils établiront devront obtenir l'accord préalable du service du contrôle médical de

la Sécurité sociale.

Le syndicat de médecins généralistes MG France signale que de nombreux autres médecins, pour la plupart généralistes, mais aussi certains spécialistes, subissent des pressions similaires dans diverses régions, Normandie, Rhône-Alpes, Île-de-France...

Il s'agit en fait d'une politique nationale destinée à diminuer les remboursements d'indemnités journalières. Dans ce domaine comme

pour le remboursement des médicaments ou des actes médicaux, la Sécurité sociale a des objectifs d'économies : elle ne veut pas que les dépenses soient en hausse de plus de 2,5 % pour l'année. Or les remboursements, pour ce qui concerne les indemnités journalières, ont progressé de 3,1 % au cours des sept premiers mois de 2014. L'objectif est donc de redresser la barre d'ici à la fin de l'année et, pour cela, la pression est mise sur les différentes caisses primaires d'assurance maladie... qui la répercutent à leur tour sur les médecins.

Les médecins auxquels il est reproché de prescrire

trop d'arrêts de travail dépassent une moyenne statistique établie par la Sécurité sociale. Mais souvent ils ont tout simplement à soigner un plus grand nombre de patients atteints de maladies graves, ou de salariés affectés à des travaux pénibles. Pour donner satisfaction à la Sécurité sociale, ils ne voient alors d'autre solution que de confier certains des patients en longue maladie à d'autres médecins ! La course aux économies du gouvernement, dans le domaine de la santé publique comme dans tous les autres services publics, impose ainsi une nouvelle aberration.

Valérie FONTAINE

• Logement étudiant

Une nouvelle mesure

La secrétaire d'État à l'enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, a annoncé le 8 septembre que l'État se portera garant pour les étudiants à la recherche d'un logement en créant une caution locative étudiante (CLÉ). Elle concernera tous les étudiants de moins de 28 ans, boursiers ou pas – 1,2 million d'étudiants – qui, ne trouvant pas de place en résidence universitaire, sont contraints de se tourner vers le privé. Parmi ceux-ci, près de 15 % (environ 180 000) ont les plus grandes difficultés à se loger, faute de pouvoir présenter une caution de leur famille, d'amis ou d'une banque. Ils pourront présenter la garantie de la CLÉ et n'auront pas à payer la caution d'un mois ou plus de loyer réclamée par les propriétaires.

Cette mesure aidera des étudiants à trouver à se loger mais elle permettra aussi aux propriétaires, assurés d'être payés, de continuer à proposer des appartements de type chambre ou studio à des tarifs élevés, puisque la caution jouera pour des loyers allant de 500 euros en province à 700 euros à Paris. On continuera à voir des étudiants payer le prix fort pour des 10 mètres carrés, voire moins, sous les toits, et sans ascenseur. Il est sûr aussi que cette mesure ne réglera pas le problème du manque criant de places dans les résidences universitaires, pour lesquelles le gouvernement envisage de ne construire que 40 000 logements dans les trois ans.

Pour les syndicats étudiants la véritable solution reste l'encadrement des loyers, afin que des appartements à des prix corrects soient proposés, et la construction de bien plus de résidences universitaires. Mais ce n'est pas au moment où le gouvernement Valls réduit à presque rien les vagues projets d'encadrement des loyers de la loi Duflot, pliant ainsi devant les protestations des propriétaires, qu'il va prendre des mesures pour les étudiants au-delà de solutions de replâtrage.

Cédric DUVAL

Le gouvernement contre la petite enfance

Le président de la Caisse d'allocations familiales vient d'annoncer que l'État veut réduire de 1,4 milliard le budget consacré au Fonds national d'action sociale d'ici à 2017. Ce fonds finance en partie les places en crèches et chez les assistantes maternelles, ainsi que les centres de loisirs et les activités périscolaires prévues dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Il verse aussi certaines aides aux familles en difficulté.

Si le gouvernement persiste dans cette voie, cela se traduira forcément par d'importantes difficultés pour les familles, d'autant plus que les communes

et les départements, qui sont les partenaires de la Caisse d'allocations familiales, voient leurs dotations se réduire comme peau de chagrin.

Le prétexte de ce hold-up serait que tout le budget de 2013 n'a pas été utilisé. Quel argument ! Bien des parents recherchent désespérément des places en crèches ou une assistante maternelle. S'il reste de l'argent, la logique serait de le remettre dans le budget de l'année suivante pour satisfaire ces besoins connus de tous, et augmenter ainsi ce budget au lieu de le réduire.

La création de 200 000 solutions d'accueil pour les



enfants jusqu'à trois ans avait été annoncée il y a un peu plus d'un an, la moitié en crèche et l'autre moitié chez des assistantes maternelles. Mais les promesses ne coûtent rien, et

aujourd'hui le gouvernement veut avant tout puiser dans le budget des dépenses sociales. Les bébés passent après les patrons.

Daniel MESCLA

• Nos lecteurs écrivent

Élèves handicapés

Des économies scandaleuses

Je vous fais part d'une situation scandaleuse dont j'ai été victime lors de la rentrée scolaire.

Mon fils, scolarisé en maternelle à Joué-lès-Tours, qui a un handicap, bénéficiait depuis deux ans d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS). La veille de la rentrée, l'école m'informe que mon fils ne pourra pas y être accepté en raison de l'absence d'AVS.

Malgré cela, je l'ai amené le jour de la rentrée, et l'enseignante a bien voulu le garder pour une semaine. Alors, toute la semaine, avec le soutien des enseignants

de l'école, j'ai multiplié les démarches, averti le journal local, la Maison départementale des personnes handicapées, téléphoné plusieurs fois aux responsables de l'académie.

Il a fallu tout cela pour obtenir gain de cause et que mon fils ait enfin une AVS pour poursuivre sa scolarité.

Et pourtant, le lendemain de cette même rentrée, le directeur académique se félicitait dans le journal local d'en faire « plus pour le handicap »...

Une lectrice (Joué-lès-Tours)

• Petites retraites

La revalorisation invisible

Lorsque le gouvernement avait décidé le gel des pensions de retraites, il avait dit vouloir faire un geste pour les petites pensions, celles inférieures à 1 200 euros, en leur donnant un coup de pouce. Une revalorisation de 3,85 euros par mois devait intervenir à compter du 1^{er} octobre 2014 et s'appliquer jusqu'en octobre 2015.

C'était ridiculement peu, mais même ce peu n'est pas sûr de se retrouver dans la poche des retraités. En effet, les organismes de la Sécurité sociale sont incapables d'identifier ceux qui perçoivent moins de 1 200 euros, car il leur faudrait connaître le montant total des pensions émanant des différentes caisses auxquelles le

retraité a cotisé. Or aucun outil d'échanges de données n'est capable de les informer en temps réel des montants versés par les différentes caisses.

Le gouvernement en est donc réduit à promettre qu'il y aura une compensation en cas de retard et que, si besoin, la revalorisation se fera avec effet rétroactif pour les sept à huit millions de retraités concernés.

Le gouvernement décide de mesurer qu'il est incapable de mettre en œuvre aux dates prévues. Pour faire simple, il avait une autre solution : augmenter toutes les retraites, Sécurité sociale et complémentaires, pour l'ensemble des retraités.

Correspondant LO

• Hôpital Pitié-Salpêtrière (Paris)

L'absurdité quotidienne des économies

À l'hôpital Pitié-Salpêtrière, à Paris, les économies et l'évolution du travail du personnel soignant conduisent de plus en plus à des aberrations, dont certaines sont scandaleuses et dangereuses. Bien sûr les difficultés se posent avec plus ou moins d'acuité selon les services.

Par exemple, dans un service de soins de suite, de rééducation et de longue durée, où beaucoup de patients ont de lourdes pathologies, les aides-soignants sont nombreux à se retrouver en CDD sur des postes vacants et ignorent jusqu'à la dernière minute si leur contrat sera reconduit. Pourtant ils sont rarement en nombre suffisant dans les salles d'hospitalisation. Les infirmières deviennent des

« AS binômes », c'est-à-dire doivent remplacer les aides-soignants pour combler les trous. Un jour elles font les tâches de l'aide-soignant, un autre celles de l'infirmière, et souvent de fait les deux, par nécessité.

Avec l'informatique, de nouvelles tâches se sont rajoutées au fil du temps. Ainsi, la commande de médicaments,

se faisant par Internet, est devenue plus compliquée et surtout plus longue pour certains médicaments à cause de procédures particulières. Des tâches de secrétariat, comme la commande d'une ambulance, les permissions de sorties, incombent le week-end au personnel soignant. C'est autant de temps pris sur celui consacré aux soins.

Depuis que chaque service a son budget, dans lequel est pris en compte le coût du personnel, cela crée une pression pour limiter au maximum l'embauche. Lorsque l'administrateur de garde qui gère le personnel remplaçant de l'hôpital envoie quelqu'un, il faudrait presque refuser son aide,

indispensable, sous prétexte que ça coûte cher au service.

La diminution des effectifs, l'augmentation de la charge du travail, la multiplicité des tâches différentes dont certaines ne s'apprennent pas en un jour, placent le personnel sous pression en permanence, dans l'urgence et dans des situations à risques, en augmentant la responsabilité de chacun.

Cette organisation du travail tourne le dos au bon sens et à l'humanité parce que les directions hospitalières sont obsédées à tous les niveaux par les économies de fric.

Correspondant LO

• Hôpital de Morlaix

En lutte pour des effectifs

Pendant toute la période d'été, les conditions de travail ont été particulièrement pénibles au Centre hospitalier des pays de Morlaix en raison de l'insuffisance des remplacements. Selon la direction, il n'y a personne pour les assurer. Alors l'auto-remplacement est la règle imposée dans les services.

Le résultat est que beaucoup ont dû subir des rappels sur leurs repos et que certains, comme en médecine 1, sont même passés en horaires coupés ou en journée de 10 heures lorsqu'aucune solution n'était trouvée. D'autres n'ont pu prendre que deux semaines de vacances, chèrement payées par des cadences de travail et

des roulements épuisants. En fait, c'est partout, en cuisine, au MCO (Médecine - Chirurgie - Obstétrique), aux longs séjours, en psychiatrie... que le ras-le-bol s'est accumulé durant l'été. Et à l'approche de la rentrée, la CGT a pris l'initiative de préparer une riposte.

Lors d'une assemblée générale, le 26 août, plusieurs exigences ressortaient : mise en place et organisation d'un pool de remplacement des absences sur l'établissement, embauches de professionnels à la hauteur des besoins des services, résorption de l'emploi précaire et respect des organisations de travail. L'ensemble du personnel était appelé à débrayer.

Jeudi 4 septembre, dans l'après-midi, plus de cent cinquante personnes se sont rassemblées devant la direction. Tous les services étaient là, et contents de se retrouver nombreux, tous étaient décidés à se faire entendre. Conscients que la situation devenait intenable, SUD et la CFDT avaient rejoint le mouvement initié par la CGT.

La direction a reçu les représentants syndicaux et se donne le temps de faire « remonter les problèmes ». Mais, une assemblée générale devrait se tenir d'ici là. Une chose est sûre, le personnel se sent mobilisé et n'entend pas en rester là.

Correspondant LO

• Île de La Réunion

Entreprise GTOI

La solidarité c'est béton !

Lundi 1er septembre, à La Réunion, plusieurs centaines de travailleurs de l'entreprise GTOI ont débrayé. En effet, cette filiale de l'entreprise de BTP Collas avait décidé de licencier un chef de chantier pour une prétendue faute professionnelle. À l'appel de l'intersyndicale CGTR-CFDT-CFTC, les travailleurs sont allés au Port manifester devant les locaux de la direction pour exiger la réintégration de leur camarade.

Devant les déclarations de la direction, qui maintenait le licenciement mais disait accepter de discuter sur d'autres revendications, la réponse des ouvriers en grève et des syndicats a été claire et nette : pas de reprise du travail et pas de discussion tant que la première des revendications, la réintégration du chef de chantier, n'était pas réglée.

À plusieurs centaines, les grévistes ont décidé de reconduire leur mouvement, menaçant d'étendre la grève à l'ensemble des chantiers de l'île. La GTOI est la première

entreprise du BTP à La Réunion. Elle emploie plus de mille salariés et a été retenue pour réaliser la nouvelle route du littoral. Cette grève tombe on ne peut plus mal pour sa direction, qui devait commencer à livrer les premiers tétrapodes béton destinés au chantier.

Mercredi 3 septembre, tous les chantiers GTOI de l'île étaient à l'arrêt. La direction a alors commencé à battre en retraite, annonçant que le chef de chantier ne serait pas licencié mais réintégré dans le centre d'activité du génie civil de la GTOI en tant qu'aide

chef de chantier, ce que lui-même a accepté. Elle a dû en plus reculer sur le restant des revendications mises en avant par les syndicats. Elle s'est ainsi engagée à passer sa participation à la mutuelle de 60 % actuellement à 70 % au 1^{er} janvier 2015, à commencer à instaurer pour les CDI de chantier un treizième mois à hauteur de 20 % du salaire de base ouvrier, ainsi qu'à accorder une prime d'intéressement et une prime d'ancienneté pour les ETAM. Quant aux trois jours de grève, ils seront prioritairement pris sur les RTT ou les congés, ou retenus sur une période de trois mois.

Un bel exemple de solidarité ouvrière, et la démonstration que, par l'action collective, les travailleurs peuvent se faire respecter.

Émile GRONDIN

• Monoprix – Colombes (Hauts-de-Seine)

Grève contre les conditions de travail



« Monoprix hors de prix, personnel à bas prix », tel était le slogan de la banderole qui décorait les abords du magasin Monoprix de Colombes. Samedi 6 septembre, il y avait du monde dans la rue Saint-Denis, devenue piétonne depuis peu.

Une partie des salariés du magasin étaient en grève et rassemblés pour protester contre leurs conditions de travail difficiles. C'était pour eux l'occasion de s'adresser à la clientèle en distribuant un tract qui dénonçait le manque de personnel, les départs non remplacés, ou remplacés en partie seulement par un poste à mi-temps là où le travail occupait un poste plein, ou bien

le recours sans limite aux stagiaires venus des écoles, qui du coup apprennent vite ce qu'est l'exploitation.

Le directeur est venu proposer aux grévistes de discuter. Tout le monde était prêt à monter dans son bureau mais il n'a finalement reçu que quatre délégués. Après une longue discussion, le directeur a dû transformer des contrats à temps partiel imposés en temps plein. Cela ne fait pas le compte mais il a quand même fallu la grève pour que cela se fasse. Il est prévenu, les salariés ne croient pas au Père Noël et s'il n'y a pas d'amélioration, ils menacent de recommencer la grève... le 24 décembre.

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

Après la campagne pour le respect des libertés ouvrières et syndicales

Un recul partiel de la direction

À l'usine Toyota d'Onnaing, où sont assemblées les Yaris, depuis le début de l'année, avec la sortie du nouveau modèle et la mise en place d'une équipe de nuit, la direction a augmenté la charge de travail et les cadences.

Elle a aggravé l'exploitation, multiplié les pressions et les sanctions contre de nombreux ouvriers, contre des cadres, et aussi contre les militants syndicaux. En juin, ces attaques sont montées d'un cran, plusieurs procédures de licenciement visant notamment des militants connus de la CGT, dont deux responsables du syndicat dans l'entreprise.

Dans l'usine, le coup monté contre une des responsables du syndicat et l'acharnement de la direction à sanctionner ces militants étaient largement désapprouvés par les travailleurs, par des agents de maîtrise

et même des cadres.

Par ailleurs, la CGT de Toyota, relayée par la CGT de la métallurgie et par l'Union Départementale CGT, avait alors lancé une campagne pour le respect des libertés ouvrières et syndicales. De nombreuses personnes, choquées par ces attaques, ainsi que des personnalités politiques ou syndicales, ont alors apporté leur soutien. Plus d'une centaine de militants CGT de la région sont aussi venus aux portes de l'usine apporter leur soutien aux militants.

En juillet, avant les congés, deux débrayages ont eu lieu

pour réclamer des embauches, face à la multiplication des heures supplémentaires imposées, y compris le week-end, suite aux pannes provoquées par la désorganisation et le manque criant de bras.

Le changement d'ambiance dans l'usine et la campagne de soutien avaient déjà fait reculer partiellement la direction de Toyota. Elle renonçait à licencier la déléguée visée par une machination, mais elle lui infligeait quand même cinq jours de mise à pied avec retrait de salaire, et notifiait un avertissement au secrétaire de la CGT.

Une entrevue a eu également lieu entre la direction et les responsables locaux et nationaux de la CGT métallurgie. Fin août, au retour des congés,

l'inspection du travail est venue enquêter pendant plusieurs jours à l'usine.

Enfin, la direction a décidé de mettre un terme, du moins provisoire, à son offensive. C'est ainsi que, fin août, les discussions entre la direction de Toyota-Onnaing et la CGT de l'usine, engagées en juillet, ont abouti à un protocole d'accord à minima. La direction ne retirait aucune de ses sanctions, mais s'engageait à ce que « les éventuels conflits qui pourraient opposer les parties soient en tout état de cause abordés en préalable dans le cadre de discussions franches et directes » avant toute procédure officielle, et affirmait la « garantie de son avenir professionnel au sein de l'usine »

de la déléguée CGT. Quant à la CGT, elle prenait l'engagement d'« alerter la direction face aux éventuels problèmes rencontrés dans l'exercice du droit syndical et du libre exercice des mandats de ses élus ».

Même si cet accord représente un recul partiel, mais bien réel, de la part de la direction de Toyota, il ne solde pas les contentieux en cours. Et il est bien évident que pour imposer réellement des conditions de travail humaines et des salaires qui permettent de vivre correctement, ainsi que le respect pour tous les travailleurs – militants syndicaux ou pas –, ceux-ci devront se mobiliser massivement.

Correspondant LO

• Petitjean – Saint-André-les-Vergers (Aube)

Grève contre les licenciements

Les ouvriers de l'entreprise Petitjean à Saint-André-les-Vergers, dans l'Aube, ont fait trois jours de grève pour dénoncer le PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) décidé par les actionnaires, qui devrait entraîner des dizaines de licenciements économiques, de l'ordre de 200. Actuellement, dans cette usine de l'agglomération troyenne, 440 salariés produisent des structures métalliques, candélabres et grands mâts.

Les propriétaires se sont succédés, avec la famille Petitjean d'abord, puis à l'occasion du développement de l'éclairage public et des télécommunications, entre autres un groupe canadien, un italien et depuis 2012 la société saoudienne Al-Babtain. À chaque fois cela s'est traduit par des suppressions d'emplois.

Depuis, les quelques millions investis dans une nouvelle

ligne de galvanisation ont permis de relancer la production. Mais, toujours à la recherche du profit maximum, les actionnaires ont mis en place une nouvelle direction venant du cabinet Prospères, une entreprise spécialisée dans le redressement d'entreprises.

L'audit a duré des mois pour aboutir à l'annonce du démantèlement de l'usine en cinq secteurs, l'abandon de la

production des grands mâts, se traduisant par 200 suppressions d'emplois.

Excédés d'être lanternés, trompés, les salariés se sont quasiment tous mis en grève le 2 septembre à l'appel de l'intersyndicale. Les équipes ont été rassemblées en une seule, de 8 heures à 16 heures, ce qui a permis de se retrouver tous ensemble. Pour obtenir un contact direct avec d'autres représentants des actionnaires, un piquet a empêché la tenue de la réunion avec la direction actuelle à l'intérieur même de l'usine. Un minibureau était mis à la disposition des cadres de Prospères devant la grille d'entrée.



Vendredi 5 septembre, le comité d'entreprise a reçu un mail d'Al-Babtain disant comprendre « la colère des salariés » tout en réaffirmant « la nécessité de procéder à des licenciements économiques » et justifiant « le plan de redressement ». Après de vives discussions sur l'opportunité d'une reprise du

travail le lundi suivant, une partie des grévistes est partie défilé dans les rues de Troyes, jusqu'à la préfecture.

La lutte n'est pas terminée. Une nouvelle manifestation est prévue lors de la rencontre avec le préfet le mercredi 10 septembre.

Correspondant LO

• SNCF – Nantes

Deux jours de grève au tram-train

Les conducteurs du tram-train Nantes-Châteaubriant et Nantes-Clisson se sont mis totalement en grève à Nantes les 1^{er} et 2 septembre pour dénoncer leurs conditions de travail et demander à être considérés comme des conducteurs à part entière, au même titre que ceux des TER.

En effet, depuis que les tram-trains existent (il y en a encore peu en France), la SNCF les fait fonctionner avec un statut à part. Ce statut spécial est en dessous de celui des conducteurs de TER, aussi bien au niveau du salaire, avec 1450 euros net

à l'embauche, que de la prise en compte des responsabilités, car les conducteurs sont très souvent seuls à bord du train. Il n'y a plus de contrôleurs, mais de temps en temps des agents commerciaux qui contrôlent les billets mais ne sont plus agents de sécurité. Ils peuvent aussi être en service aux guichets dans les gares entre Nantes et Châteaubriant.

Par ailleurs le matériel, pourtant tout neuf, est souvent en panne, avec des mises en dépôt fréquentes, ce qui entraîne des annulations de trains. Certains terminus, comme

Nort-sur-Erdre ou Sucé-sur-Erdre, n'ont pas de toilettes...

Ce tram-train, dernier joujou du conseil régional des Pays de la Loire en partenariat avec la SNCF, n'est donc pas au point, et la grogne s'accumule du côté des cheminots et des usagers. Auxiette, qui en est le président, a beau traiter les grévistes « d'irresponsables », ceux-ci ne sont pas prêts à se laisser exploiter sans rien dire et ils continuent de faire valoir leurs droits comme ils l'avaient déjà fait au mois de juin en se mettant en grève à 100 %.

Correspondant LO

• La Poste – Colombelles (Calvados)

Un coup de colère salutaire

Les facteurs du centre de distribution de Colombelles ont fait grève le 3 septembre à la quasi-unanimité. Un coup de colère face aux conditions de travail : manque de remplaçants, manque d'embauches, « management » insupportable, bref la coupe était pleine ! De plus, une jeune postière arrivait au terme d'un « CAP distribution » et devait se retrouver au chômage : ces jeunes en CAP se succèdent sans être embauchés, alors qu'un tel CAP ne peut se vendre qu'à La Poste !

Tous les facteurs étaient

remontés, et puisque le directeur de centre tergiversait pour les recevoir, ils sont allés à la direction régionale dire leurs quatre vérités à deux directrices. Après plusieurs coups de colère depuis un an, la hiérarchie voit qu'on ne lâche pas l'affaire.

Le lendemain matin, la direction s'engageait à proposer un CDD à la collègue apprentie, avant un CDI dans le département, et à prévoir un remplaçant (CDD) en plus sur le bureau. La journée de grève a servi !

Correspondant LO

• PCF et Front de gauche

L'impasse d'une politique

Le Front de gauche a tenu son assemblée générale de rentrée, samedi 6 septembre à Montreuil, en présence de ses principaux dirigeants, y compris Jean-Luc Mélenchon qui avait longtemps laissé planer le doute sur sa présence.



Jean-Luc Mélenchon et Pierre Laurent, les principaux dirigeants du Front de gauche.

Malgré les proclamations des uns et des autres sur la nécessité de « relancer le Front de gauche », l'alliance constituée sous ce nom entre le Parti de gauche et le Parti communiste continue d'être tiraillée entre les calculs différents de ses deux composantes.

Bien sûr, Mélenchon et le dirigeant du PCF Pierre Laurent ont un souci commun. C'est celui de se démarquer autant que faire se peut du gouvernement Hollande-Valls, au moment où celui-ci apparaît comme complètement discrédité au sein des couches populaires. À l'issue de

la réunion du Front de gauche, Mélenchon et Laurent ont appelé les députés à refuser la confiance au nouveau gouvernement lors du prochain vote à l'Assemblée nationale. « Nous ne sommes pas d'accord pour rassembler la gauche car, pour les gens, la gauche va jusqu'à Valls et Hollande » a déclaré un des dirigeants du Parti de gauche, Éric Coquerel.

Cependant la direction du PCF semble avant tout soucieuse de sauvegarder les intérêts électoraux de son parti, et en particulier ses élus locaux, et donc de préserver les alliances

électorales avec le Parti socialiste. Mélenchon, lui, tente d'apparaître comme le leader d'une sorte d'alternative à gauche au gouvernement Valls et à sa politique. Il peut le tenter grâce aux forces militantes du PCF. C'est leur appui à sa candidature dans l'élection présidentielle de 2012 qui a contribué à le mettre sur orbite, mais il ne veut pas pour autant que ce soutien du Parti communiste l'entrave.

C'est d'autant plus vrai aujourd'hui, au moment où un certain nombre de soutiens de Hollande, de l'écologiste Duflot à l'ex-ministre Montebourg, cherchent eux aussi à prendre leurs distances. Dans la course à qui d'ici les prochaines élections semblera proposer « une autre politique de gauche », la concurrence risque de devenir rude, et les candidats au rôle de leader seront plus nombreux que les élus. Cependant les uns comme les autres auront un point commun, celui de réduire le PCF au rôle de comparse.

Sur ce plan, les dirigeants du PCF n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes : c'est eux qui ont brandi et continuent de brandir comme seule politique et seule perspective le mirage d'une alliance électorale d'où pourrait sortir un gouvernement menant « une vraie politique de gauche ». Au moment où chacun constate le triste bilan de l'union de la gauche portée au gouvernement après l'élection de Hollande, il est de plus en plus difficile de maintenir cette illusion, et le PCF en est réduit à se demander avec qui, et par le biais de quelles alliances, il pourra sauver ses positions

électorales, ou du moins en perdre le moins possible.

Cela serait seulement triste, si cette faillite politique n'entraînait pas la désorientation, le découragement de nombreux militants qui, dans la classe ouvrière, avaient mis leur confiance dans le PCF et la politique qu'il proposait. Mais c'est aussi une expérience dont il faut tirer les conséquences. Les travailleurs, les couches populaires n'ont pas à mettre leurs espoirs dans une quelconque

combinaison électorale qui se voudrait « vraiment de gauche », voire dans une fantomatique « VI^e République ». Ils doivent reprendre confiance dans leurs forces, ne se fier qu'à leurs luttes, redonner vie à une perspective révolutionnaire, celle du renversement de la société capitaliste, qui est la seule vraie perspective communiste.

C'est une voie difficile sans doute, mais c'est la seule possible.

Marc RÉMY

Les 12, 13 et 14 septembre Lutte Ouvrière à la Fête de L'Humanité



Lutte Ouvrière tiendra un stand à la Fête de L'Humanité, les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 septembre. Il sera situé avenue Frida-Kahlo.

Des débats seront organisés le vendredi à 19 heures, le samedi à 16 heures et à

20 heures, et le dimanche à 14 heures, sur le thème : « Pour s'opposer aux attaques du patronat et du gouvernement, pour contrer l'influence du Front national dans les milieux populaires, une politique de classe pour les travailleurs. »

• Hayange (Moselle)

Le maire FN, xénophobe et antiouvrier

La presse s'est largement fait l'écho du riffi à l'intérieur de la mairie Front national d'Hayange. Il faut dire que ce maire mal élu, Fabien Engelmann, fait tout pour faire parler de lui.

Mal élu, car c'est à l'issue d'une quadrangulaire qu'Engelmann a emporté la mairie avec 2 290 voix et 34,7 % des suffrages exprimés, ce qui représente 19,11 % des électeurs inscrits dans cette commune de 16 000 habitants. En clair, plus de 80 % des Hayangeois n'ont pas voté pour lui – sans même compter toute la population immigrée de la commune qui, comme partout, malgré les promesses répétées du PS, n'a toujours pas le droit de vote.

Hayange est une ville de tradition de gauche, à la population mélangée, dont près du tiers des actifs travaille à « l'étranger », si l'on peut dire, en parlant du Luxembourg tout proche. Mais cela n'empêche

pas les délires nationalistes du maire.

Après avoir fait repeindre en bleu une fontaine de la ville, il a fait mettre en bleu-blanc-rouge trois wagonnets de mine installés à l'entrée de la commune, une insulte aux générations de mineurs venant de bien des pays. Des habitants de la commune ont publiquement manifesté. Ces wagonnets rappelaient le passé industriel de cette commune dévastée par la fermeture des mines de fer et de la sidérurgie, industries qui ont fait la fortune des De Wendel, originaires d'Hayange.

Dans le délire nationaliste des autorités municipales, une enseignante de danse orientale s'est vue privée de salle

communale. On attend le prochain arrêté d'Engelmann bannissant le couscous du territoire de la commune !

Pour l'instant, ce végétarien convaincu organise une « fête du cochon » dimanche 14 septembre pour bien afficher son mépris antimusulman. Attiser la haine au sein de la population peut faire oublier celle du capitalisme qui, avec l'appui de tous les gouvernements, a dévasté cette vallée de la Fensch.

Mais c'est aussi vis-à-vis du personnel municipal que le FN montre son vrai visage antiouvrier. Des agents ont dénoncé dans la presse locale le climat délétère imposé par le maire, qui multiplie les intimidations vis-à-vis de l'ensemble du personnel et les notes de service intimant aux salariés le respect d'un devoir de réserve. Comme un vrai patron, Engelmann

pourchasse la moindre dépense et voit partout des sureffectifs tout en augmentant le nombre de contrats précaires.

Le malaise va du bas en haut de la hiérarchie des employés municipaux. Même la nouvelle directrice générale des services, que le maire avait pourtant lui-même nommée (elle est encartée au FN), a claqué la porte et de nombreux agents cherchent à partir.

Après avoir interdit en avril à des militants CGT de distribuer un tract dans la mairie, le maire s'attaque aux responsables du syndicat. Le secrétaire adjoint de la CGT est menacé de sanction, sous un faux prétexte d'abandon de poste alors qu'il était en délégation pour accompagner une salariée chez le maire.

Avec ses propres adjoints FN, le maire s'est brouillé après

à peine cinq mois de mandat. Il s'est débarrassé de sa première adjointe et seconde de liste. Le vote au conseil municipal n'a donné qu'une voix opposée alors que trois autres adjoints affirment avoir voté pour son maintien. Voilà le maire brouillé avec une partie de son conseil en quelques mois ! Le bleu marine vire au noir d'autant que se mêle à cela tout un feuilleton de comptes de campagne pour le moins hors des clous.

Aujourd'hui la direction du FN semble en passe de lâcher le maire d'Hayange qu'elle-même avait mis en avant pour tenter d'afficher un profil plus ouvrier.

Pour ceux qui auraient eu la moindre illusion, le vrai visage du FN et de ses politiciens est ainsi affiché : c'est un panier de crabes xénophobes et antiouvriers.

Étienne HOURDIN